



UNITED
NATIONS

EP

UNEP/MED WG.611/6/Rev.1



**Mediterranean
Action Plan**
Barcelona
Convention

Distr.: General
4 juillet 2025
Original: English

Quatrième réunion du Comité de Pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de la Facilité Financière d'Investissement Local du PAMEx (PLIFF)

Athènes, Grèce, 6-7 mars 2025

Rapport de la réunion

For environmental and cost-saving reasons, this document is printed in a limited number. Delegates are kindly requested to bring their copies to meetings and not to request additional copies.

UNEP/MAP
Athens, 2025

Table of contents

Rapport de la réunion.....	1-15
Annexe I : Liste des participants	16
Annexe II : Ordre du jour de la réunion	21
Annexe III : Ordre du jour annoté	22
Annexe IV : Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx depuis la dernière réunion du comité de pilotage	31
Annexe V : Programme de travail final du PAMEx pour 2025	37
Annexe VI : Feuille de route 2025 pour le PLIFF	45
Annexe VII : Conclusions et Recommandations	50

Rapport de la réunion

Introduction

1. La quatrième réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de la Facilité Financière d'Investissement Local du PAMEx (PLIFF) a été organisée par le Secrétariat du PNUE/PAM (Secrétariat technique du PAMEx) en collaboration avec la Grèce, qui assure actuellement la présidence du Comité de pilotage du PAMEx, en personne, à Athènes, à l'Académie d'Athènes, les 6 et 7 mars 2025. Une interprétation simultanée en anglais et en français a été mise à disposition des participants pour les sessions plénières ainsi que des versions anglaises et françaises des documents de travail.
2. Les principaux objectifs de la réunion étaient d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 depuis la troisième réunion du Comité de pilotage qui s'est tenue à distance le 3 décembre 2024, de présenter et d'examiner le programme de travail du PAMEx pour 2025, de proposer des activités de communication et de visibilité, de recevoir des informations actualisées sur la mise en œuvre du PLIFF, ce qui n'a pas été possible au cours de la réunion précédente, et de présenter la feuille de route du PLIFF pour 2025.

Participation

3. La quatrième réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de la Facilité Financière d'Investissement Local du PAMEx (PLIFF) a bénéficié de la participation, en personne ou en ligne, des représentants de l'Égypte, de la Grèce, de la France, de l'Italie, de Malte, du Maroc, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)/Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM), de l'Union pour la Méditerranée (UpM), du Partenariat Blue Med, de l'Office français pour la biodiversité (OFB), le Plan d'action pour la Méditerranée/Secrétariat de la Convention de Barcelone (PNUE/PAM) et son Centre d'activités régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), le Centre régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), des représentants des ministères grecs de la pêche et du développement rural et des affaires maritimes et de la politique insulaire, ainsi que plusieurs partenaires du PLIFF.
4. Au cours des deux jours, 65 personnes ont participé à la réunion. La liste complète des participants, avec leurs coordonnées, figure à l'**Annexe I** du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

5. La quatrième réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de la Facilité Financière d'Investissement Local du PAMEx (PLIFF) a été ouverte le jeudi 6 mars 2025 à 10h00 (UTC +3) par M. Petros Varelidis, Secrétaire général pour l'environnement naturel et l'eau du Ministère hellénique de l'environnement et de l'énergie et Président en exercice du Comité de pilotage du PAMEx avec Mme l'Ambassadrice Maria Diamantopoulou, Directrice de la Direction D4 du Ministère hellénique des affaires étrangères, et par Mme Tatjana Hema, Coordinatrice du PNUE/PAM.
6. M. Petros Varelidis, en sa qualité de Président en exercice du Comité de pilotage, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et ouvert la réunion en rappelant brièvement les objectifs de l'initiative PAMEx, son cadre de gouvernance et le fait que la Grèce assure la présidence du PAMEx pendant un an (octobre 2024 - octobre 2025). Il a ensuite introduit M.

Christos Zerefos, Secrétaire général de l'Académie d'Athènes, hôte de la réunion, et l'a invité à formuler des observations préliminaires. M. Christos Zerefos a souligné l'importance d'assurer la protection de l'environnement et le développement durable, en particulier des mers et des océans, notamment face aux impacts du changement climatique, dans une perspective historique axée sur la région historique de la Méditerranée et en relation avec les travaux entrepris par l'Académie d'Athènes.

7. Mme Tatjana Hema, Coordinatrice du PNUE/PAM, a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'importance et l'ambition du PAMEx et de ses quatre axes d'intervention (préserver la biodiversité marine et côtière en Méditerranée, promouvoir et développer la pêche durable, redoubler d'efforts pour lutter contre la pollution marine et promouvoir des pratiques de transport maritime durables), qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs du PNUE/PAM et de la Convention de Barcelone et les soutiennent. Elle a souligné l'importance des contributions et des orientations attendues de la réunion, en particulier dans la perspective de la troisième conférence des Nations unies sur les océans (UNOC-3), qui se tiendra en Méditerranée, à Nice (France), du 9 au 13 juin 2025. Elle a remercié le gouvernement de la Grèce pour son fort leadership dans la mise en œuvre du PAMEx depuis qu'il a pris la présidence en octobre 2024, et le gouvernement de la France pour son engagement et son soutien financier pour couvrir le coût total du Secrétariat technique du PAMEx hébergé par le PNUE/PAM et pour partager le coût de l'organisation de la présente réunion du Comité de pilotage du PAMEx avec le gouvernement de la Grèce. Enfin, elle a souhaité que la réunion soit productive et que la collaboration entre les participants soit forte et continue.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

8. M. Petros Varelidis a introduit le point 2 de l'ordre du jour et invité le Secrétariat technique du PAMEx à présenter l'ordre du jour de la réunion tel qu'il figurait dans le document UNEP/MED WG.611/1.

9. Le Comité de pilotage du PAMEx a examiné puis adopté l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour de la réunion figure à l'**Annexe II** du présent rapport, ainsi que l'ordre du jour provisoire annoté (**Annexe III**).

10. Comme prévu, le présent rapport de la quatrième réunion du Comité de pilotage est distribué aux membres du Comité de pilotage du PAMEx après la réunion, pour qu'ils en prennent connaissance, fassent part de leurs observations et donnent leur approbation par voie électronique.

Point 3 de l'ordre du jour : Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx

11. M. Petros Varelidis a introduit le débat sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx en rappelant qu'il s'agit de la deuxième réunion du Comité de pilotage sous la présidence grecque de l'Initiative et en remerciant la France d'avoir veillé à ce que son Secrétariat technique soit à nouveau opérationnel depuis le début du mois de décembre 2024.

12. Le Président a souligné que la session était consacrée à l'examen des réalisations du PAMEx depuis la dernière réunion du Comité de pilotage du 3 décembre 2024 et a donné la parole au Secrétariat technique du PAMEx pour qu'il présente les principaux éléments du rapport d'activités sur la mise en œuvre du PAMEx (UNEP/MED WG.611/3, voir **Annexe IV**).

13. M. Petros Varelidis a ensuite invité les participants à faire part de leurs observations et recommandations sur le document.

L'Italie a fait remarquer que les propositions d'événements parallèles soumises à la 10ème Conférence Our Ocean (Busan, 29-30 avril 2025) n'avaient pas été communiquées à tous les membres du PAMEx et il a donc été suggéré d'informer tous les membres de ce type d'initiatives à l'avenir. Le Coordonnateur du PNUE/PAM a expliqué qu'en l'occurrence, le délai était très court et qu'il n'y avait pas eu assez de temps pour engager une large consultation. Néanmoins, il a été confirmé que le Secrétariat technique du PAMEx consultera les membres du PAMEx avant de proposer des activités, en vue de la préparation de l'UNOC-3 et de la COP 24 de la Convention de Barcelone.

14. Le Comité de pilotage du PAMEx a examiné et adopté le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx depuis la dernière réunion du Comité de pilotage.

Point 4 de l'ordre du jour : Le Programme de travail PAMEx pour 2025

15. M. Petros Varelidis a ouvert le point 4 de l'ordre du jour en soulignant qu'il permettra d'aller de l'avant en établissant une liste indicative des activités à entreprendre dans le cadre du PAMEx en 2025. Il a ensuite donné la parole au Secrétariat technique du PAMEx pour qu'il présente la liste des activités proposées dans le Programme de travail du PAMEx pour 2025 (UNEP/MED WG.611/4), en soulignant qu'elles étaient basées sur les discussions des précédentes réunions du Comité de pilotage et sur les suggestions des responsables d'axes reçues par écrit avant la réunion.

16. Le Coordinateur du PNUE/PAM a également présenté les activités engagées dans le cadre du programme de travail du PAM et contribuant aux priorités du PAMEx, notamment :

- Sur l'Axe 1 (Rehausser l'ambition pour la préservation de la biodiversité marine en Méditerranée) : le PNUE/PAM apporte son soutien en collaboration avec le CAR/ASP, l'UICN et la CGPM à certains pays méditerranéens pour atteindre l'objectif 30x30 qui est un défi majeur pour la région (actuellement seulement 8-11% d'AMP désignées).
- Sur l'Axe 2 (Promouvoir et développer la pêche durable pour mettre fin à la surpêche d'ici 2030) : la CGPM a besoin d'un mandat de ses membres pour pouvoir participer aux travaux du PAMEx, et des discussions sont en cours avec la CGPM pour avancer sur cette condition institutionnelle préalable.
- Sur l'Axe 3 (Redoubler d'efforts pour lutter contre la pollution marine, en particulier pour qu'aucun plastique ne soit rejeté dans la Méditerranée d'ici 2030) : un certain nombre de projets du PNUE/PAM traitent des déchets marins et de la consommation et de la production durables (CPD). Les parties contractantes devront développer des plans d'action et le PNUE/PAM soutient la proposition de relance du Groupe de travail -qui a été créée avant la 2e session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant (ILBI) sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin (INC-2) en 2023 (<https://www.unep.org/inc-plastic-pollution>)- pour aider à identifier les positions communes de la Méditerranée à présenter lors des négociations relatives à un traité mondial sur la pollution plastique.
- Sur l'Axe 4 (Promouvoir des pratiques de transport maritime qui protègent l'environnement marin et luttent contre le changement climatique) : le REMPEC a mis en avant un certain nombre d'activités phares, en particulier la ratification de l'annexe 6 de la Convention MARPOL.

17. En l'absence de représentants de l'Union pour la Méditerranée (UpM) à cette session, qui n'ont malheureusement pas pu participer en raison d'autres engagements, le Président a invité le

Secrétariat technique du PAMEx à lire une note de l'UpM à l'appui de l'initiative PAMEx indiquant que *"l'Union pour la Méditerranée est heureuse de participer à cette réunion du Comité de pilotage et de réaffirmer son engagement à soutenir l'initiative PAMEx en tant que cadre essentiel pour le renforcement de la coopération en Méditerranée dans le domaine de la protection marine et côtière"*.

18. M. Petros Varelidis a ensuite donné la parole aux participants et les a invités à formuler des observations et des suggestions supplémentaires sur la proposition de Programme de travail du PAMEx pour 2025 présentée et à communiquer à la réunion des informations sur leurs activités susceptibles de contribuer au Programme de travail du PAMEx. Il a également été rappelé que les membres du Comité de pilotage, outre leurs observations sur les résultats attendus, étaient invités à exprimer leur intérêt potentiel pour la direction des activités proposées et à indiquer les options financières potentielles pour leur mise en œuvre. De brèves présentations d'études de cas ou de projets pertinents ont également été faites pour chaque axe afin d'enrichir les discussions et d'aider à formuler de nouvelles idées et perspectives de développement des actions.

19. En ce qui concerne l'Axe 1 (préservation de la biodiversité marine), les commentaires et discussions suivants ont été relevés :

- Des questions ont été posées sur la possibilité de modifier le programme de travail du PAMEx pour 2025 ou d'y introduire de nouvelles activités.
- Dans le cadre de l'activité proposée a.1) concernant l'organisation proposée d'un atelier pour échanger entre les pays intéressés sur les approches réussies sur la façon d'améliorer la gestion des aires marines protégées (AMP), il a été demandé qui l'organisera et quels sont les résultats attendus de cet atelier. Il a été souligné que cet atelier devrait être étroitement coordonné avec le programme de travail et les activités de la Convention de Barcelone afin d'éviter la duplication des efforts. Le Président a déclaré que la présence du Coordinateur du PNUE/PAM à cette réunion doit garantir qu'il n'y aura pas de duplication. Le Coordinateur du PNUE/PAM a ajouté que des ateliers en ligne pourraient être organisés en collaboration avec le CAR/ASP et l'UICN afin d'échanger sur les meilleures pratiques et de rédiger un document de vision sur les AMP et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCEZ) avec des étapes et des actions clés. Ce document pourrait être proposé aux points focaux du PAM en tant que partie intégrante du programme biennal du PNUE/PAM. L'Italie est favorable à cette idée. La Grèce a suggéré d'explorer les possibilités d'organiser un tel atelier en personne, en marge de la prochaine COP24 qui se tiendra en Égypte en décembre de cette année, étant donné que la réalisation de l'objectif 30x30 est une question qui concerne toutes les parties contractantes à la Convention de Barcelone. L'Égypte a accepté de coordonner le processus en vue de la préparation de la COP24 de la Convention de Barcelone, où un événement parallèle pourrait être programmé à cet effet.
- Dans le cadre de l'activité a.2) "Soutien aux projets du lac Bardawil et des Bouches de Bonifacio", une question a été posée sur la manière dont le PAMEx pouvait soutenir ces projets et la réponse a été que le PAMEx pouvait en effet aider à promouvoir les deux projets dans la pratique et à faciliter leur développement.
- La Grèce a soutenu les projets de l'axe 1, a confirmé son engagement envers l'objectif 30x30 et a exprimé son intention d'atteindre environ 32% des AMP désignées dans les eaux territoriales d'ici la fin de l'année.
- La France a noté avec satisfaction l'alignement du PAMEx sur les objectifs de l'UNOC-3, à savoir la combinaison d'engagements globaux et de projets ; a informé qu'elle a déjà ratifié l'accord cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (accord BBNJ) avec un objectif de 30% de protection de la haute mer ;

a rappelé que l'objectif 30x30 est une priorité de l'UNOC-3 ; a soutenu le projet d'un atelier régional et a rappelé que la COP16 de la CDB a fourni des orientations concrètes concernant le financement de la biodiversité.

- Deux présentations de projets ont suivi, présentées par :
 - a) Mme Aimilia Drouga, experte en biodiversité marine, Ministère hellénique de l'environnement et de l'énergie, sur la "mise en place de systèmes de surveillance et d'alerte précoce pour le passage des navires, afin d'identifier à temps les grands mammifères marins (baleines SAve)" (voir document ci-joint).
 - b) M. Philippe Amar, société LANEGO, et M. Daniel Hayes, directeur de recherche en sciences marines, Cyprus Marine & Maritime Institute (CMMI), sur "Le projet EONIOS : MPA monitoring and protection based on nature-based artificial reefs protected by resident drones" (voir document joint).

20. En ce qui concerne l'Axe 3 (pollution marine), les commentaires et discussions suivants ont été notés :

- L'activité proposée c.1) "Promouvoir l'échange d'informations sur la gestion de la pollution plastique en Méditerranée" a été soutenue par plusieurs pays (Maroc, Italie, Égypte, Grèce, France) qui se sont engagés à contribuer à faciliter l'échange d'informations sur les enseignements tirés pour relever le défi de la pollution plastique en Méditerranée. Dans ce contexte, il a été demandé de relancer éventuellement le groupe de travail informel qui a été mis en place avant la CNI-2 (Comité de négociation intergouvernemental sur la pollution plastique) en 2023 sous l'égide du PNUE/PAM, en vue d'une éventuelle coordination d'une position méditerranéenne qui pourrait être présentée dans le contexte de la CNI. En l'état actuel des choses, le rôle des conventions et plans d'action sur les mers régionales n'est pas pris en compte dans les négociations de la CNI, alors que leur expérience devrait être prise en compte, en particulier dans la phase de mise en œuvre de l'Instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique (IIPC) sur la pollution plastique, une fois qu'il aura été adopté. L'objectif du groupe de travail revitalisé serait d'établir un échange d'informations, axé principalement sur les expériences et les meilleures pratiques, entre les partenaires du PAMEx et d'examiner et d'actualiser le précédent document de position du PAMEx "En faveur d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin", élaboré en mai 2023 et présenté à CNI-2. La question du manque de preuves scientifiques et techniques pour faire avancer l'agenda politique sur ce sujet a été soulevée et pourrait être abordée par le groupe de travail informel s'il est remobilisé par le secrétariat du PNUE/PAM, y compris le partage d'expériences réussies sur la collecte des plastiques, le recyclage et les chaînes de valeur pour la récupération des plastiques. Certains pays ont appelé à une position méditerranéenne ambitieuse vis-à-vis des discussions mondiales sur le CNI, en plaidant pour une approche du cycle de vie complet des plastiques. Les discussions sur la question entre les responsables de l'axe 3 (Grèce, Italie, Maroc) avant la réunion du Comité de pilotage avaient déjà permis d'affiner l'activité proposée pour le Programme de travail PAMEx 2025 et les responsables se sont engagés à poursuivre les échanges et les travaux afin de présenter aux participants du Comité de pilotage une proposition écrite finale qui tiendrait également compte des discussions et des points soulevés au cours de la réunion. Le Président du Comité de pilotage a proposé de commencer les travaux du groupe de travail informel en comprenant les besoins et les objectifs spécifiques de chaque pays et de fixer des objectifs modérés dans un premier temps afin d'éviter tout blocage. La Grèce a souligné qu'il était important, pour promouvoir ces efforts dans la pratique, que le Secrétariat du PNUE/PAM participe en personne à la

prochaine reprise de la session du CNI (INC-5.2, Genève, 5-14 août 2025) et le Coordonnateur du PNUE/PAM a assuré que toutes les mesures nécessaires étaient prises pour assurer leur présence en personne à la prochaine session INC-5.2 afin de faire valoir l'expérience méditerranéenne à cet égard.

- Deux présentations ont suivi :

- a) Le professeur Konstantinos Topouzelis, cofondateur de SciDrones, Université de la mer Égée, Grèce, sur le projet "Coastal Marine Litter Observatory (CMLO) : Enabling Smarter Policies with AI and Drones" (voir document joint).
 - b) M. Yannis Spanos, Coordinateur du projet PARALIES, Grèce, sur le "Projet PARALIES : Une initiative ascendante catalysant l'implication du secteur privé et promouvant la sensibilisation à la protection et à la restauration de l'environnement côtier et marin contre les déchets marins" (voir document ci-joint).
- Les présentations ont été suivies de questions concernant les critères de sélection des entreprises privées et des plages à nettoyer dans le cadre du projet PARALIES. La Grèce a confirmé que, puisqu'il s'agit d'un simple système gagnant-gagnant dans sa conception, toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut participer au projet en "adoptant" une plage et en soutenant financièrement ses activités de nettoyage pendant toute une période estivale, et que les résultats sur le terrain sont très positifs pour les populations et les autorités locales, ainsi que pour le profil environnemental et de durabilité des entreprises, tandis que des statistiques solides sont extrapolées pour la qualité et la quantité des déchets marins. L'Italie a fait part de ses activités et projets nationaux récents en cours sur la pollution marine. Elle a notamment rapporté l'expérience acquise dans le cadre de la directive 848/UDCM de 2020, selon laquelle la flotte nationale spécialisée dans la récupération des hydrocarbures a également été chargée de collecter les déchets marins flottants, en particulier les emballages en plastique, dans les zones marines protégées et dans les zones situées à l'entrée des embouchures des fleuves. Le résultat de ce projet, qui s'est achevé en 2024, a montré que les systèmes de collecte à terre, situés à l'embouchure des fleuves, seraient beaucoup plus efficaces, en termes financiers et de gestion, que les systèmes de collecte en mer. Le Maroc a souligné que cette expérience correspondait à ses priorités et que le secteur privé était de plus en plus intéressé et impliqué.

21. Sur l'axe 4 (transport maritime durable), la discussion a commencé par une présentation des activités du REMPEC dans ce domaine :

- a) La réduction des émissions de GES des navires, y compris par l'efficacité énergétique et la décarbonisation. Grâce à une contribution de la France, un rapport sera présenté en mai sur ce sujet.
- b) Une analyse de la mise en œuvre de la stratégie 2023 de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre des navires en Méditerranée, qui englobe les actions entreprises par les pays méditerranéens et les activités programmées.
- c) L'application du système d'échange de quotas d'émission de l'UE au transport maritime et ses implications pour la Méditerranée, y compris les mesures d'efficacité énergétique à déployer dans les ports.
- d) L'analyse du corridor vert en Méditerranée et les recommandations y afférentes.
- e) La transition verte du transport maritime en Méditerranée.
- f) La rédaction d'une proposition de projet sur la mise en œuvre des ports verts en Méditerranée (projet financé par la CE). La note conceptuelle a été diffusée aux parties contractantes de la Convention de Barcelone afin d'explorer l'intérêt éventuel de se

- joindre au projet. Le projet couvrirait l'efficacité énergétique, les activités de renforcement des capacités et les projets pilotes dans les ports sélectionnés.
- g) Une étude technique et de faisabilité pour examiner la possibilité de désigner la Méditerranée dans son ensemble comme une zone de contrôle des émissions d'oxydes d'azote (NOx)(NECA).
 - h) Une étude sur les réponses d'urgence aux accidents.
 - i) Une proposition de projet visant à améliorer la capacité de mise en œuvre de l'annexe VI de la convention MARPOL, étant donné que certaines parties contractantes à la convention de Barcelone n'ont pas encore ratifié l'annexe VI.
 - j) Une campagne de sensibilisation à la pollution atmosphérique et marine par les navires, en particulier dans les ports.
- La présentation du REMPEC a donné lieu à plusieurs commentaires de la part de l'Italie, de l'Egypte et de la France. La qualité et le nombre d'activités menées par le REMPEC ont été salués. Les activités de renforcement des capacités proposées aux pays pour la mise en œuvre de l'annexe VI de la Convention MARPOL ont été unanimement saluées et l'Egypte a annoncé qu'elle était prête à la ratifier. La France a rappelé qu'un atelier sur les émissions de GES provenant du transport maritime avait été organisé à Londres en février 2025 par le Comité sur la protection du milieu marin de l'OMI (MEPC 83) ; elle a exprimé son soutien à la proposition d'imposer une taxe sur les émissions de GES provenant du secteur du transport maritime et a souligné que le PAMEx pourrait contribuer aux travaux sur la NECA et les corridors verts. Tout en se félicitant des activités rapportées dans le cadre de l'axe 4 sur le transport maritime, l'Italie s'est interrogée sur la manière de s'assurer que le PAMEx renforce les travaux entrepris par le REMPEC dans le cadre de la Convention de Barcelone et ne fasse pas double emploi avec eux. À cet égard, l'étude sur la mise en œuvre éventuelle de routes maritimes vertes et de plateformes maritimes dans la région méditerranéenne, financée par l'Italie dans le cadre d'un accord bilatéral avec la Convention de Barcelone, a été mise en avant comme point de départ d'une collaboration dans le contexte du PAMEx.
 - Mme Evangelina Kaselimi, du Ministère grec de la marine marchande et de la politique insulaire, a présenté un exposé sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'engagement d'équiper au moins 12 ports grecs de dispositifs alimentation terre-navire (*cold ironing*) d'ici à 2030 (voir le document ci-joint). La présentation de Mme Evangelina Kaselimi a été commentée par l'Egypte et le Secrétariat du PNUE/PAM. L'Egypte en particulier a exprimé un grand intérêt pour la question et la nécessité de disposer de lignes directrices sur la meilleure façon de réaliser l'électrification des ports. La Coordinatrice du PNUE/PAM a souligné que la région avance dans la bonne direction avec le portefeuille PLIFF qui se concentre entre autres sur les ports verts et d'autres projets connexes présentés, et que le REMPEC peut apporter une contribution précieuse à l'axe 4 du PAMEx, également en tant que participant au Partenariat pour l'économie bleue (BMP) de l'UpM.

22. En ce qui concerne l'axe 2 (pêche durable), la Coordinatrice du PNUE/PAM a rappelé que la CGPM a besoin d'un mandat de ses membres pour agir en tant que chef de file de cet axe. Par conséquent, le PAMEx doit reprendre les discussions avec la CGPM et la Commission européenne, tandis que les représentants des départements de la pêche des pays du PAMEx doivent exprimer leur souhait de voir les deux organisations prendre la direction de l'axe 2. Michael Chatziefstathiou, Chef du département de la politique commune de la pêche (PCP) et de l'organisation commune de marché (OCM) du Ministère grec du développement rural et de l'alimentation, a déclaré qu'il plaiderait en faveur de l'implication de la CGPM dans les travaux du PAMEx lors de la prochaine

réunion de la CGPM. En outre, il a souligné la nécessité de disposer de meilleures informations sur les émissions des navires de pêche.

23. M. Petros Varelidis a conclu la session en notant que le Programme de travail du PAMEx pour 2025 a fait l'objet de nombreux commentaires et de discussions approfondies. En accord avec la Coordinatrice du PNUE/PAM et à la demande des participants, il propose que les membres du Comité de pilotage du PAMEx fournissent des contributions écrites dans un délai de deux semaines sur le projet de Programme de travail du PAMEx pour 2025 présenté et examiné pendant la réunion, à condition que ces contributions soient clairement liées aux débats qui ont eu lieu au cours des différentes sessions (voir la version finale du document en **Annexe V**).

Point 5 de l'ordre du jour : Contribution à la préparation de la prochaine UNOC-3

24. Le Président du Comité de pilotage a introduit le point 5 de l'ordre du jour en soulignant que la troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3), qui se tiendra à Nice (France) du 9 au 13 juin 2025, sera un événement majeur offrant au PAMEx une excellente occasion de présenter l'expérience unique de la Méditerranée en matière de coopération régionale, comme le souligne le Programme de travail du PAMEx pour 2025 (UNEP/MED WG.611/4).

25. Ensuite, le Président a donné la parole à la Coordinatrice du PNUE/PAM qui a rappelé que 2025 serait le 30e anniversaire de la Convention de Barcelone révisée et le 50e anniversaire du PNUE/PAM. Le Secrétariat du PNUE/PAM prépare un événement ministériel de haut niveau, en coopération avec la France, qui aura lieu pendant la Journée de la Méditerranée (10 juin), avec la participation, jusqu'à présent, des pays suivants : Slovénie (Présidente du Bureau de la Convention de Barcelone), France (Hôte de l'UNOC-3), Égypte (Hôte de la COP24 de la Convention de Barcelone) et Espagne (pays où la Convention a été adoptée). Elle a expliqué que la Slovénie, en tant que Présidente du Bureau, soumettra la proposition pour cet événement spécial au Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) dans les délais de soumission des propositions d'événements parallèles dans la zone bleue (réservée aux gouvernements et aux organisations accréditées). Dans le cas malheureux où la proposition ne serait pas acceptée, l'événement ministériel de haut niveau méditerranéen pourrait être organisé dans la zone verte (une zone pour la société civile) dans le cadre des sessions générales de la Journée méditerranéenne, où un créneau est déjà assuré. L'objectif est de promouvoir le modèle de coopération méditerranéen comme un outil efficace pour atteindre les objectifs régionaux et mondiaux. La Directrice exécutive du PNUE devrait ouvrir la réunion ministérielle de haut niveau et plusieurs Parties contractantes seront invitées. Outre les quatre Parties contractantes principales susmentionnées qui devraient participer à la réunion de haut niveau, le Coordonnateur a invité la Grèce, qui sera représentée à l'UNOC-3 au niveau du Premier ministre, ainsi que l'Italie, tout en suggérant la participation de ministres compétents d'autres pays. Parmi les contributions potentielles les plus bénéfiques du PAM figurent :

- a) L'interdiction du chalutage de fond dans toutes les AMP
- b) La suppression progressive des subventions néfastes
- c) Le renforcement des capacités en matière de financement bleu
- d) La perspective de renforcer les efforts entrepris dans le cadre de la Convention de Barcelone pour promouvoir les énergies marines renouvelables en Méditerranée.

26. M. Petros Varelidis a ensuite donné la parole en ligne à Mme Ariane Bernard de la Délégation interministérielle à la Méditerranée du ministère français de l'Europe et des Affaires

étrangères, qui fait partie du comité d'organisation français de l'UNOC-3, pour fournir aux participants plus de détails sur les thèmes et les aspects organisationnels de la Conférence.

27. Mme Ariane Bernard a souligné que la finance bleue et les réseaux scientifiques étaient deux aspects majeurs de la Conférence. Elle a également décrit les principaux événements précédant la Conférence UNOC-3, comme suit :

- a) 28 mai-15 juin : une série d'événements pour la société civile
- b) 4-8 juin : 3 événements sociaux en amont
- c) 3-6 juin : Congrès One Ocean, qui réunira 2 000 chercheurs
- d) 7 juin : villes et régions côtières
- e) 4-8 juin : Forum sur l'économie et la finance bleues (BEFF) à Monaco

La procédure d'accréditation pour les zones bleue et verte est précisée sur le site internet de la Conférence. Les dates limites de soumission des propositions d'événements parallèles sont fixées au 14 mars pour la zone bleue et au 21 avril pour la zone verte.

La Journée méditerranéenne (10 juin) sera la seule journée thématique de la Conférence : elle se déroulera dans la zone verte et comprendra une série de sessions et d'événements, ainsi qu'un segment ministériel, axé sur la coopération décentralisée, l'économie bleue (coordonnée par l'UpM) et le plaidoyer de la société civile (pêche, tourisme, etc.).

28. Le Président du Comité de pilotage a alors demandé s'il y avait des observations sur la présentation des préparatifs et des perspectives de l'UNOC-3. Le Secrétariat du PNUE/PAM, la France, l'Italie et la Grèce ont demandé la parole.

29. La Coordinatrice du PNUE/PAM a souligné que le PNUE/PAM apportera des contributions sur l'économie bleue en lien avec la révision de la SMDD et les expériences réussies de la région, ainsi que sur le rôle novateur du PAMEx dans le cadre de l'anniversaire de la Convention de Barcelone. La France a souligné qu'il s'agissait d'une conférence des Nations Unies ouverte à tous et que ses priorités comprenaient l'entrée en vigueur de l'Accord sur la biodiversité marine au large des côtes (accord BBNJ), l'objectif 30x30 et l'extension des AMP, la pollution plastique et la décarbonation, tout en évoquant la prochaine réunion annuelle des Conventions des mers régionales ainsi que la sixième résolution (6/15) de l'ANUE sur le renforcement des efforts en faveur des océans. L'Italie a rappelé la Déclaration du G7 sur les mers régionales adoptée sous la présidence italienne du G7 et a informé que le ministre italien coprésidera le Groupe d'action pour les océans sur la coopération régionale à Nice, garantissant ainsi que la perspective régionale sera bien prise en compte lors de l'UNOC-3. La Grèce a remercié la Coordinatrice du PNUE/PAM pour l'invitation à l'événement ministériel de haut niveau méditerranéen, a suggéré que l'UNOC-3 soit une opportunité de promouvoir le PAMEx et d'améliorer sa visibilité et a annoncé que le Premier ministre grec coprésidera le premier panel sur les actions pour les océans de la Conférence sur la biodiversité marine, une question cruciale également pour la région méditerranéenne.

30. La Coordinatrice du PNUE/PAM a conclu le point 5 de l'ordre du jour en confirmant que le PAMEx participera aux événements liés aux 30e et 50e anniversaires de la Convention de Barcelone, lors de la Journée de la Méditerranée (10 juin). L'économie bleue et le PLIFF, ainsi que la présentation des meilleures pratiques des pays, seront également au programme de la Journée de la Méditerranée.

Point 6 de l'ordre du jour : Activités de communication du PAMEx

31. Le Président du Comité de pilotage a introduit le point 6 de l'ordre du jour en soulignant que les activités de communication sont essentielles pour améliorer la visibilité de l'Initiative PAMEx, ainsi que la compréhension de l'expérience méditerranéenne et de son rôle pionnier, en général, et de son potentiel de dissémination à l'échelle mondiale. Le Président a donné la parole au Secrétariat technique de l'Initiative PAMEx, lequel a présenté une liste d'événements internationaux et régionaux offrant de bonnes opportunités pour améliorer la visibilité de l'Initiative PAMEx aux niveaux mondial et régional, tout en positionnant la Méditerranée comme une mer régionale modèle à l'échelle mondiale. Cette liste est présentée dans le Programme de travail de l'Initiative PAMEx pour 2025 (UNEP/MED WG.611/4).

32. Le Président a ouvert la séance et a sollicité des commentaires sur la liste proposée d'événements et les suggestions d'activités de communication complémentaires. La Grèce, le Maroc, l'Égypte et le PNUE/PAM ont demandé la parole. Il a été proposé d'étendre la liste afin d'y inclure également : la prochaine réunion de la CGPM de novembre 2025, en vue d'y présenter l'initiative PAMEx ; le Forum politique de haut niveau (FPHN) de 2025 pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD, en juillet 2025 à New York, où Malte sera le pays méditerranéen à présenter son Examen national volontaire (ENV) cette année ; la prochaine Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-7) qui se tiendra en décembre 2025 à Nairobi ; et, le cas échéant, la 4e Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement qui se tiendra en juin 2025 à Séville. La question a été posée des principaux messages que les membres du PAMEx souhaiteraient transmettre à ces multiples événements et de la priorisation des événements à cibler.

33. La Coordinatrice du PNUE/PAM a conclu le point 6 de l'ordre du jour en soulignant les nombreuses opportunités de promotion du PAMEx dans les mois à venir, en appelant les pays à faire preuve de leadership et à contribuer, et en gardant à l'esprit que les propositions doivent être réalistes compte tenu des ressources limitées du PAMEx et préparées bien avant tout événement afin d'être partagées avec les membres du Comité de pilotage du PAMEx. La priorité du Secrétariat du PNUE/PAM sera la COP 24 de la Convention de Barcelone, qui se tiendra au Caire en décembre 2025.

Conclusions et clôture de la première journée de la réunion

34. Le Président du Comité de pilotage s'est déclaré satisfait du niveau des discussions et des engagements des participants, ainsi que des résultats de la première journée de la réunion du Comité d de pilotage et a donné la parole à la Coordinatrice du PNUE/PAM pour la conclusion.

35. La Coordonnatrice du PNUE/PAM a souligné les discussions intéressantes qui ont eu lieu tout au long de la première journée de la réunion. Elle a regretté le manque de participants en personne et a espéré que les membres du PAMEx assisteraient physiquement à la prochaine réunion du Comité de pilotage. Elle a rappelé que le rapport d'avancement avait été approuvé et que, s'agissant du programme de travail du PAMEx pour 2025, un accord global avait été trouvé sur son contenu, tandis qu'une marge de manœuvre serait laissée aux membres du PAMEx pour leurs commentaires et amendements écrits, exclusivement dans l'esprit des discussions de la réunion. Elle a également indiqué qu'un certain nombre de projets sont actuellement en cours de mise en œuvre et que l'Axe 2 rencontre encore des difficultés de déploiement, appelant les pays à dialoguer avec la CGPM afin de faciliter une meilleure compréhension des objectifs du PAMEx et de trouver des solutions pour aller de l'avant.

Ouverture de la deuxième journée de la réunion

36. M. Varelidis, Président du Comité de pilotage du PAMEx, a souhaité la bienvenue aux participants à la deuxième journée de la réunion du Comité de pilotage et a annoncé le point 7 de l'ordre du jour. La Coordinatrice du PNUE/PAM a souligné que la collecte de fonds est essentielle pour la préservation et le développement durable de la mer Méditerranée et que le PLIFF a été créé pour répondre à cette nécessité.

Point 7 de l'ordre du jour : PLIFF et la finance bleue pour la Méditerranée

37. M. Christophe Nuttall, Secrétaire général du PLIFF, a présenté la feuille de route du PLIFF pour 2025 (UNEP/MED WG.611/5, voir **Annex VI**) qui fixe les principaux objectifs et cibles à atteindre en 2025, ainsi que les principales étapes. Dans ce contexte, il a rappelé que le PLIFF couvre trois portefeuilles complémentaires (Ports verts, Pollution marine et zéro plastique et Biodiversité) et que les nouveaux financements peuvent provenir de diverses sources : fonds publics ou privés, philanthropie, capitaux propres, dette, obligations vertes/bleues, financements innovants tels que les crédits carbone, etc. Il a ensuite animé la session axée sur les projets en cours de développement et les partenariats à consolider dans le cadre du déploiement du PLIFF au sein de ses trois portefeuilles, et a présenté les intervenants représentant les principaux partenaires du PLIFF.

38. M. Anisse Terai (Groupe TELL) a présenté le portefeuille PLIFF Ports verts, mettant en avant les différents acteurs, publics et privés, le nouveau contexte réglementaire (UE), les vastes défis techniques, infrastructurels et financiers pour convertir les ports en ports verts grâce à l'électrification (cold ironing) et aux énergies renouvelables (solaire, hydrogène), ainsi que les enjeux de compétitivité liés au développement de ports intelligents. Il a également mis en avant les différentes sources de financement mobilisables, allant du financement privé conventionnel, public, partenariat public-privé (PPP) au financement mixte, y compris les crédits carbone négociables. Il a ensuite présenté une carte des ports méditerranéens offrant un potentiel de verdissement (voir document ci-joint).

39. La présentation a été suivie des commentaires du Président de la réunion, du REMPEC, de l'Égypte et de la Grèce. M. Varelidis (Président) a demandé d'où viendrait le financement, comment l'électrification des ports pourrait être rendue obligatoire et comment les coûts de recharge pour l'alimentation électrique des navires pourraient être estimés. Le REMPEC a souligné que le verdissement des ports est une priorité et a suggéré de trouver des synergies avec l'association MEDports. L'étude du REMPEC présentée lors de la première journée de la réunion a mis en évidence les nouvelles obligations légales auxquelles sont tenus les ports, qui varient selon les pays. Le REMPEC a annoncé qu'il examinerait également les besoins d'investissement de plusieurs ports de la région dans le cadre d'un nouveau projet INTERREG. Il a en outre évoqué le besoin d'accompagnement (opérations, mise en œuvre, tarifs d'électricité, etc.) et a proposé d'être partenaire du PLIFF. L'Égypte a souligné que l'hydrogène vert n'était pas encore mature et que les mécanismes de tarification de l'électricité devaient être clarifiés, tout comme les systèmes de taxation et de certification. La promotion de ports verts nécessite des investissements considérables pour permettre la transition entre les anciens et les nouveaux systèmes. Le représentant du ministère hellénique de la Pêche a souligné que, dans ce contexte global et compte tenu de ces efforts, le verdissement de la flotte de pêche et des ports de pêche, en particulier, constitue un autre défi spécifique promu par la Grèce, mais que les évolutions technologiques vers l'électrification des ports peuvent s'avérer complexes. La Coordinatrice du PNUE/PAM a demandé des précisions sur les réalisations du consortium PLIFF en termes de fonds levés.

40. M. Anisse Terai a répondu que la coopération avec le REMPEC était plus que bienvenue. Le Groupe TELL travaille actuellement avec des banques multilatérales de développement (BMD) telles que la Banque islamique de développement ou la Banque africaine de développement (BAD) et a mobilisé 75 millions de dollars américains sur la base de projets sans impact sur la dette nationale, ce qui attire les investisseurs privés. M. Christophe Nuttall a donné deux exemples de projets en cours concernant les installations d'électrification : Corsica Ferries, pour les voyages en bateau de Marseille vers l'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie) et le port de Tanger. Il a rappelé que PLIFF a besoin de 1,5 à 2 millions d'euros pour réaliser les études de faisabilité nécessaires à la sélection des projets bancables. Le Partenariat Blue Med (BMP) a manifesté son intérêt pour le portefeuille de PLIFF.

41. Le Président a conclu la séance sur les ports verts en rappelant que l'électrification a des effets positifs sur les émissions de CO₂ et la réduction de la pollution atmosphérique, et que la transition vers des ports plus intelligents doit être progressive. Il a également souligné que les défis et les règles de concurrence sont différents pour la flotte commerciale, le tourisme et les petits bateaux.

42. M. Christophe Nuttall a ensuite présenté la session suivante consacrée au portefeuille "Pollution marine et zéro plastique" du PLIFF. M. Olivier Stintzy, d'Edifice Capital, a présenté quelques-uns des projets clés développés dans le cadre de ce portefeuille (voir document ci-joint).

- a) Réutilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles dans le sud tunisien. Dans un pays exposé au stress hydrique, le projet vise à construire les infrastructures nécessaires pour relier la sortie des eaux usées de la station d'épuration (STEP) au système d'irrigation agricole et aux autres usagers. Le projet soutient l'élaboration d'une étude de faisabilité technique pour 14 STEP. L'investissement total estimé s'élève à environ 15 millions d'euros (à confirmer par une étude de faisabilité).
- b) Développement d'une chaîne de valeur mondiale pour le recyclage des déchets plastiques marins de Méditerranée – Îles Kerkennah (Tunisie), Le Caire (Égypte) et dix autres zones côtières méditerranéennes. Le projet vise à développer une chaîne de valeur pour le recyclage des déchets plastiques marins méditerranéens grâce à la transposition à grande échelle de projets réussis (Kerkennah, Tunisie ; Le Caire, Égypte) et à leur duplication dans dix nouvelles zones méditerranéennes.
- c) Station de traitement et de gestion des déchets solides à Chefchaouen (Maroc). Le projet vise à construire les infrastructures nécessaires entre la décharge actuelle et une nouvelle décharge (site identifié : Bab Taza) destinée à remplacer la décharge actuelle, équipée d'installations de traitement supplémentaires : compostage, tri, recyclage et méthanisation. Coût total du projet : 3,15 millions d'Euros.
- d) Station de traitement et de gestion des déchets solides à Al Zarka (Jordanie). Le projet vise à réduire les déchets mis en décharge grâce au tri et au recyclage. Le coût du projet est estimé à environ 5 millions d'Euros.

Suite à la présentation, l'Égypte et le Maroc ont tous deux demandé la parole. L'Égypte a annoncé que le Premier ministre avait signé un décret portant création d'un système de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) pour les déchets d'emballages plastiques. À cette occasion, un fonds spécial sera créé pour encourager la réduction, le recyclage et la réutilisation des déchets plastiques, ce qui pourrait être présenté comme une bonne pratique. Le Maroc, pour sa part, expérimente depuis trois ans à Rabat un projet très similaire à celui présenté, portant sur la réutilisation des eaux usées traitées à des fins d'irrigation en agriculture, qui nécessite de faibles coûts d'investissement.

43. La parole a ensuite été donnée à M. Enrique Manzanares, de Delimara Ltd et de l'Université de Loyola, PLIFF Espagne, qui a rappelé le soutien apporté par le *Subnational Climate Fund* (SCF, qui fait partie du Fonds vert pour le climat) lors de la phase initiale du PLIFF (18 millions de dollars US). Huit pays méditerranéens sont désormais éligibles au SCF. Il a ajouté que de nombreux autres fonds peuvent être mobilisés pour soutenir financièrement ou cofinancer des projets pertinents et que la région d'Andalousie, tout comme les banques et universités andalouses, souhaite désormais rejoindre le PLIFF (voir document ci-joint).

44. À l'invitation de M. Christophe Nuttall, M. Andrea Tinagli, de la Banque européenne d'investissement (BEI), haut fonctionnaire à l'Union pour la Méditerranée (UpM), a fait le point sur le Partenariat Blue Med (BMP), coprésidé par l'UpM. Le BMP comprend trois catégories de partenaires : les bénéficiaires, les maîtres d'ouvrages et les donateurs. Il facilite le financement de projets par les banques et a pour objectif d'identifier et de réaliser des projets bancables. Il utilise des ressources mixtes : subventions, emprunts et fonds propres. À ce jour, le Maroc, l'Égypte et la Jordanie participent au BMP. Cependant, il existe un fort besoin de fonds d'assistance technique (AT), gérés exclusivement par les banques multilatérales de développement (BMD), à savoir la BEI, la BERD, l'AFD et la KfW. Les fonds du BMP sont gérés par la BERD et les critères de sélection sont ceux des donateurs internationaux (BEI, CE, etc.). Des fonds d'assistance technique sont nécessaires pour réaliser des projets bancables. Le BMP a obtenu à ce jour 20 millions d'euros (dont 10 millions d'euros de la CE). Lors de l'UNOC-3, une première série de projets d'un montant total de 6 millions d'euros sera présentée dans les trois pays susmentionnés, portant sur les ports verts, la réutilisation de l'eau, les plastiques et la biodiversité. Concernant les synergies avec le PLIFF, ce dernier privilégie les fonds propres, tandis que le BMP mobilise des emprunts. Il est donc possible de combiner des fonds d'emprunt (BMP) et des fonds propres (PLIFF). De plus, l'UpM joue un rôle de facilitateur dans l'identification des priorités nationales et la promotion du dialogue entre les BMD et le secteur privé. Suite à la présentation, l'Égypte a demandé si elle était signataire du BMP, et la réponse a été que l'Égypte y participait depuis 2024.

45. M. Cyprien Fonvielle, PDG de NEEDE, a ensuite été invité à présenter le projet MEDTRAIN Cité Bleue, dont l'objectif est de fournir un espace de travail unique pour les projets environnementaux en Méditerranée, comprenant un musée immersif permanent ouvert au grand public, un auditorium pour les conférences, un centre de formation s'appuyant sur un réseau universitaire, des expositions itinérantes, un espace d'accueil pour les start-ups d'innovation environnementale et un institut de prospective territoriale. Le projet vise également à accompagner les acteurs méditerranéens dans le développement de projets et la levée de fonds (voir document ci-joint).

46. M. Christophe Nuttall a appelé M. Michael Kokkinos, Président-directeur général de la Chambre de commerce hellénique-espagnole, pour lui faire part de ses observations sur le PLIFF. M. Kokkinos a souligné que les utilisateurs devraient payer pour des services supplémentaires, comme dans le cas de la réduction des émissions de CO₂ dans le secteur du tourisme. Il a également souligné que la Chambre de commerce hellénique-espagnole avait créé une plateforme pour financer des études de faisabilité.

47. L'Italie et la France ont posé des questions sur le portefeuille Biodiversité du PLIFF. M. Christophe Nuttall a répondu que, faute de temps lors de la réunion, il n'avait pas été possible de présenter le portefeuille Biodiversité. Les deux projets PLIFF connexes sont la restauration du lac Bardawil, situé dans la région du Nord-Sinaï en Égypte, et l'extension de l'Aire maritime protégée des Bouches de Bonifacio en Corse (France), où une approche innovante de Bons Bleus (Blue Bonds) sera testée dans les deux cas. La France a également salué les progrès réalisés et les synergies entre le PLIFF et le BMP.

48. En conclusion de la séance, la Coordinatrice du PNUE/PAM a demandé à tous les intervenants de partager leurs présentations afin qu'elles soient distribuées aux participants. Elle a également suggéré de renforcer les références aux travaux de la Convention de Barcelone (synergies avec le REMPEC, lutte contre les déchets plastiques marins, etc.) dans les activités du PLIFF, afin d'accroître les possibilités de collecte de fonds. Le PNUE/PAM étant signataire de l'accord BMP, elle engagera de nouvelles discussions avec BMP sur ce sujet.

Point 8 de l'ordre du jour : Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine réunion du Comité directeur du PAMEx

49. M. Varelidis a annoncé que la 5e réunion du Comité directeur se tiendra dans la deuxième quinzaine d'octobre 2025, soit en personne, si des fonds sont disponibles, soit en ligne, dans le cas contraire.

50. L'Italie a demandé quelles étaient les prochaines étapes et M. Varelidis a répondu qu'un délai de deux semaines était fixé pour les commentaires et contributions écrits au projet de programme de travail afin de le finaliser et de procéder aux travaux pratiques en 2025. Il a également souligné que la présidence du PAMEx devrait être tournante, la prochaine devant être reprise par un pays de la rive sud de la Méditerranée, comme indiqué dans le document de gouvernance du PAMEx, et, par conséquent, que nous devrions commencer à préparer dès maintenant la désignation de la direction au cours du prochain mandat.

Agenda item 9 : Conclusions et recommandations

51. M. Varelidis a demandé au Secrétariat du PAMEx de présenter le projet de conclusions et recommandations de la réunion. Les participants ont examiné le projet de conclusions et recommandations et l'ont adopté tel que révisé et présenté à l'**annexe VII** du présent rapport.

Il a été convenu que le rapport complet de la réunion sera distribué aux membres du PAMEx à un stade ultérieur pour adoption.

Point 10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

52. Après l'échange habituel de courtoisies, la réunion a été déclarée close à 13h00 le vendredi 7 mars 2025 par M. Petros Varelidis, Président du Comité de pilotage du PAMEx.

Annexe I

Liste des participants

EGYPTE	Dr. Ali Abosena CEO and MAP Focal point Ministry of Environment of Egypt Email: ceo.ceaa@moenv.gov.eg Dr. Heba Sharawy Head of loans and grants follow up unit Head OF ICZM Central Department General manager for Environmental Economy MAP Coordinator/ WAVES focal point SCP/RAC & Switchmed Focal point Ministry of Environment of Egypt Email: heba_shrawy@yahoo.com
GRECE	Mr. Petros Varelidis Secretary General for Natural Environment and Water Hellenic Ministry of Environment and Energy E-mail: p.varelidis@prv.ypeka.gr Ambassador Maria Diamantopoulou Head of the D4 Directorate for Environmental Protection, Climate Change and Global Issues Hellenic Ministry of Foreign Affairs Email: dd4@mfa.gr Mr. Ioannis Rigas Expert Minister Counsellor on Environmental and Climate Issues D4 Directorate for Environmental Protection, Climate Change and Global Issues Hellenic Ministry of Foreign Affairs E-mail: rigas.yannis@mfa.gr Mrs. Maria Papaioannou National Expert European and International Environmental Affairs and Sustainable Development Issues Hellenic Ministry of Environment and Energy E-mail: m.papaioannou@prv.ypeka.gr Mrs. Alexandra Karpodinis Ministry of Environment and Energy General Secretariat of Natural Environment and Waters 119, Mesogeion Ave., 11526 Athens, Greece tel: +30 2131513086 +306999787717 E-mail: a.karpodini@prv.ypeka.gr Mr. Nicolas Mavrakis National Expert Hellenic Ministry of Environment and Energy E-mail: n.mavrakis@prv.ypeka.gr

	Dr. Michael Chatziefstathiou Head of Department Coordinator of Pillar 1 (Blue Growth) of EUSAIR* Hellenic Ministry of Rural Development & Food Directorate General for Fisheries Directorate of Fisheries Policy & Development of Fishery Products Department of Common Fisheries Policy (CFP) & Common Market Organisation (CMO) E-mail: mchatzief@minagric.gr Dr Evangelia (Vicky) Kaselimi Port Policy advisor General Secretariat of Maritime Affairs & Ports Ministry of Maritime Affairs & Insular Policy Port of Piraeus, Akti Vassiliadi, Gate E1-E2, 185 10, Piraeus Greece E-mail: e.kaselimi@yen.gr Mrs. Aimilia Drougas Expert on Marine Biodiversity, Hellenic Ministry of Environment and Energy E-mail: a.drouga@prv.ypeka.gr Mr. Stamatios Kampolis E-mail: skampolis@minagric.gr Mrs. Anna Voziou E-mail: anna.voziou@mfa.gr Mr. Nikolaos Loutsovos E-mail: nloutsovos@hcg.gr Mrs. Theodora Koutsogaki E-mail: thkoutsogaki@minagric.gr Mrs. Dimitra Petza E-mail: d.petza@necca.gov.gr Mrs. Antigoni Voudouri E-mail: a.voudouri@yahoo.gr Mrs. Konstantina Rempestekou E-mail: k.rempestekou@prv.ypeka.gr Mr. Theodoros Christopoulos E-mail: th.christopoulos@prv.ypeka.gr Mrs. Aikaterini Korizi E-mail: k.korizi@prv.ypeka.gr Mrs. Elissavet Batsara E-mail: batsara@hcg.gr Mrs. Maria Ntatsa E-mail: ntatsa@yen.gr
--	--

FRANCE	Mrs. Laurence Auer Ambassadrice de France en Grèce Email: sec.athenes-amba@diplomatie.gouv.fr Mr. Nabil Medaghri-Alaoui Protection internationale des océans – Global Ocean Protection Sous-direction de l’environnement et du climat Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères Email: nabil.medaghri-alaoui@diplomatie.gouv.fr Mr. Théo Barbe Conseiller politique de l’ambassadrice de France en Grèce Email: theo.barbe@diplomatie.gouv.fr
MALTE	Mr. Mauro Spatafora E-mail: mauro.spatafora@era.org.mt
MAROC	Mr. Amine Aboussaid Head of security and social issues section, at the department of Global Issues Ministry of Foreign Affairs of Morocco E-mail: a.aboussaid@maec.gov.ma Mr. Salah Eddine Ait Bella Head of Department for Monitoring and Evaluation of Cooperation Projects Ministry for Energy Transition and Sustainable Development E-mail: aitbella@environnement.gov.ma
PLIFF/Delimara Pty Ltd	Mr. Enrique Manzanares PLIFF Spanish focal point E-mail: enrique.manzanares@gmail.com
Chambre de commerce hispano-hellénique	Mr. Michael Kokkinos President and CEO E-mail: hscc@hellenicspanishchamber.gr Mr. Thanasis Santilas Vice President E-mail: ttsantilas@iberdrola.gr Mrs. Helena Athoussaki Head Energy and Climate Change Committee E-mail: Athoussakih@gmail.com
Projet PARALIES	Mr. Ioannis Spanos Project PARALIES Coordinator E-mail: spanos@projectparalies.gr Mr. Andreas Sotiropoulos E-mail: sotiropoulos@projectparalies.gr
Scidrones	Mr. Konstantinos Topouzelis Co-founder of SciDrones University of the Aegean, Greece E-mail: topouzelis@aegean.gr

REMPEC- Regional Marine Pollution Emergency Response Centre for the Mediterranean Sea	Mr. Ivan Sammut Director E-mail : isammut@rempec.org
United Nations Environment Programme / Mediterranean Action Plan Coordinating Unit -Barcelona Convention Secretariat	Ms. Tatjana Hema Coordinator Email: tatjana.hema@un.org Mr. Ilias Mavroeidis Programme Management Officer - Governance Email: ilias.mavroeidis@un.org Mr. Arnaud Comolet PAMEx Secretariat/UNEP-MAP E-mail: arnaud.comolet@un.org Mrs. Irene Cavoura Programme Assistant E-mail: irene.cavoura@un.org Mrs. Nathalie Gomez Administrative Assistant E-mail: nathalie.gomez@un.org

Participants en ligne

CHYPRE	Mrs. Marina Argyrou Director Department of Fisheries and Marine Research (DFMR) Ministry of Agriculture, Rural Development and Environment (MARDE) 1416 Nicosia, Cyprus Email: margyrou@dfmr.moa.gov.cy
FRANCE	Mrs. Ariane Bernard Chargée de mission politique Délégation interministérielle à la Méditerranée Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères E-mail: ariane.bernard@diplomatie.gouv.fr Mrs. Phénia Marras-Ait Razouk Coopération multilatérale et mise en réseau internationale pour les zones marines protégées et les stratégies en faveur de la biodiversité Office français de la biodiversité E-mail: phenia.marras@ofb.gouv.fr Mrs. Eva Sahores Chargée de mission milieu marin & multilatéral - Direction des relations européennes et internationales - Office français de la biodiversité E-mail: eva.sahores@ofb.gouv.fr
ITALIE	Mrs. Valentina Mauriello General Directorate for Biodiversity Protection and Sea E-mail: mauriello.valentina@mase.gov.it

MAROC	Mrs. Nassira Rheyati Chef de la Division de la Coopération Internationale Direction du Partenariat, de la Communication et de la Coopération Département du Développement Durable Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable E-mail: nassira.rheyati@gmail.com
BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT	Mrs. Ewa Manik Associate Director Blue Mediterranean Partnership (BMP) European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) E-mail: ManikE@ebrd.com
FAO/GFCM: COMMISSION GENERALE DES PECHEES POUR LA MEDITERRANEE	Mr. Ahmed Siliman Compliance Officer, GFCM E-mail: Ahmed.Siliman@gfcmonline.org
UNION POUR LA MEDITERRANEE	Mr. Andrea Tinagli Principal Advisor for sustainable finance & Investments at UFM. EIB representative at UFM Governing Bodies E-mail: andrea.tinagli@ufmsecretariat.org
CMMI – Cyprus Marine & Maritime Institute	Mr. Daniel Hayes, PhD Marine Sciences Research Director E-mail: daniel.hayes@cmmi.blue
MedPAN	Mrs. Carole Martinez Policy manager E-mail: carole.martinez@medpan.org
The MedFund	Mr. Romain Renoux Executive Director E-mail: renoux@themedfund.org
LANEGO	Mr. Philippe Amar President E-mail: philippe.amar@gaf-aerospace.com
NEEDE	Mr. Cyprien Fonvielle Chief Executive Officer E-mail: cfonvielle@neede.org
PLIFF/Catalytic Finance	Mr. Christophe Nuttall Secretary General of PLIFF E-mail: christophe.nuttall@catalyticfinance.org
TELL Group	Mr. Anisse Terai E-mail: anisse.terai@tell.group
Edifice Capital	Mr. Olivier Stintzy Managing Partner E-mail: olivier.stintzy@edificecapital.com
SPA/RAC - Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées	Mr. Elyes Hamza Director E-mail: director@spa-rac.org

Annexe II

Ordre du jour de la réunion

- Point 1 de l'ordre du jour :** Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
- Point 2 de l'ordre du jour :** Questions organisationnelles
- Point 3 de l'ordre du jour :** Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx
- Point 4 de l'ordre du jour :** Le Programme de travail du PAMEx pour 2025
- Point 5 de l'ordre du jour :** La contribution du PAMEx à la préparation de la prochaine Conférence UNOC-3
- Point 6 de l'ordre du jour :** Les activités de communication du PAMEx
- Point 7 de l'ordre du jour :** Le PLIFF et la finance bleue pour la Méditerranée
- Point 8 de l'ordre du jour :** Autres questions y compris la date et le lieu de la prochaine réunion du Comité de pilotage du PAMEx
- Point 9 de l'ordre du jour :** Conclusions et recommandations
- Point 10 de l'ordre du jour :** Clôture de la réunion

Annexe III

Ordre du jour annoté

Introduction

1. Suite à l'aimable proposition du Gouvernement Grec, et en consultation avec les membres du Comité directeur du PAMEx, la quatrième réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de la Facilité Financière d'Investissement Local du PAMEx (PLIFF) se tiendra les 6 et 7 mars 2025 à Athènes (Grèce).
2. Les principaux objectifs de la réunion sont d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 depuis la troisième réunion du Comité de pilotage, de présenter et d'examiner le programme de travail du PAMEx pour 2025, de proposer des activités de communication et de visibilité, d'exposer des informations actualisées sur la mise en œuvre de la PLIFF et de présenter la feuille de route de la PLIFF pour 2025.
3. Une interprétation simultanée en anglais et en français sera disponible pour les sessions plénières. Les documents de travail seront disponibles en anglais et en français. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session.
4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire (UNEP/MED WG.611/1) ont été préparées par le Secrétariat Technique du PAMEx pour aider le Comité directeur dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

5. La réunion sera ouverte le jeudi 6 mars 2025 à 10 heures par le professeur honoraire M. Christos Zerefos, Secrétaire général de l'Académie d'Athènes. L'introduction à la réunion sera faite par M. Petros Varelidis, Secrétaire général pour l'environnement naturel et l'eau, Ministère hellénique de l'environnement et de l'énergie, et Président actuel du Comité de pilotage, suivi par les remarques d'ouverture de la Coordinatrice du PNUE/PAM - Convention de Barcelone, Mme Tatjana Hema.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

- a) Organisation des travaux
- b) Adoption de l'ordre du jour provisoire

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.611/1	Ordre du jour provisoire
	UNEP/MED WG.611/2	Ordre du jour provisoire annoté
	UNEP/MED WG.611/Inf.1	Liste provisoire des documents
	UNEP/MED WG.611/Inf.2	Liste provisoire des participants

6. Le Président du Comité de pilotage ouvrira le point 2 de l'ordre du jour et donnera la parole au Coordinateur du PNUE/PAM qui présentera l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux comme indiqué dans le document UNEP/MED WG.611/1.
7. Les participants seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour provisoire (document UNEP/MED WG.611/1) et annoté dans le présent document.
8. Il est prévu que les membres du PAMEx examinent tous les points de l'ordre du jour au cours de leur réunion d'un jour et demi, y compris l'adoption de conclusions et de recommandations. Il est envisagé de clôturer la réunion à 13h00 le vendredi 7 mars 2025.

9. Le rapport de la quatrième réunion du Comité de pilotage sera distribué aux membres du Comité de pilotage du PAMEx après la réunion, pour qu'ils en prennent connaissance, fassent part de leurs observations et donnent leur approbation par voie électronique

Point 3 de l'ordre du jour: Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de PAMEx

Documents de travail	UNEP/MED WG.611/3	Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx depuis la dernière réunion du Comité directeur
-----------------------------	-------------------	---

10. Le Président du Comité de pilotage ouvrira le point 3 de l'ordre du jour en rappelant qu'il s'agit de la deuxième réunion du Comité de pilotage sous la présidence grecque du PAMEx et en remerciant la France pour son soutien à l'initiative PAMEx et à l'organisation de cette réunion, et pour avoir veillé à ce que son Secrétariat technique soit de nouveau opérationnel depuis le début du mois de décembre 2024.

11. Le Président du Comité de pilotage soulignera que cette session est consacrée à la présentation des réalisations du PAMEx depuis la dernière réunion du Comité de pilotage du 3 décembre 2024 et donnera la parole au Secrétariat technique du PAMEx, qui présentera les principaux éléments du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx depuis la dernière réunion du Comité de pilotage (UNEP/MED WG.611/3).

12. Les membres du Comité de pilotage du PAMEx seront invités par le Président du Comité de pilotage à faire part de leurs observations en vue de valider le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx depuis la dernière réunion du Comité de pilotage.

Point 4 de l'ordre du jour : Le Programme de travail PAMEx pour 2025

Documents de travail	UNEP/MED WG.611/4	Le Programme de travail PAMEx pour 2025
-----------------------------	-------------------	---

13. Le Président du Comité de pilotage ouvrira le point 4 de l'ordre du jour, en soulignant qu'il permettra d'aller de l'avant en établissant une liste indicative des activités à entreprendre dans le cadre de PAMEx en 2025.

14. Le Président donnera la parole au Secrétariat technique du PAMEx qui présentera la liste des activités proposées dans le Programme de travail du PAMEx pour 2025 (UNEP/MED WG.611/4), en signalant qu'elles sont basées sur les discussions des précédentes réunions du Comité de pilotage et sur les suggestions des responsables d'axe reçues par écrit avant la réunion.

15. La Coordinatrice du PNUE/PAM présentera également les activités du programme de travail du PAM contribuant aux priorités du PAMEx. Tous les membres du PAMEx seront invités à

partager avec les participants les informations sur leurs activités susceptibles de contribuer au PAMEx.

16. Le Président du Comité de pilotage ouvrira ensuite la discussion axe par axe. Les quatre axes prioritaires du PAMEx sont les suivants :

- a) Axe 1 : Rehausser l'ambition pour la préservation de la biodiversité marine en Méditerranée
- b) Axe 2 : Promouvoir et développer la pêche durable pour mettre fin à la surpêche d'ici 2030
- c) Axe 3 : Redoubler d'efforts pour lutter contre les pollutions marines, notamment pour qu'aucun plastique ne soit rejeté en Méditerranée d'ici 2030
- d) Axe 4 : Promouvoir des pratiques de transport maritime qui protègent l'environnement marin et luttent contre le changement climatique

17. Au cours du débat sur chaque axe, le Président invitera les participants à formuler des observations et des suggestions supplémentaires sur les propositions faites par les responsables des axes et le Secrétariat technique du PAMEx pour chaque axe, telles qu'elles sont présentées dans le projet de programme de travail du PAMEx pour 2025 (UNEP/MED WG.611/4). Les membres du Comité de pilotage, outre leurs observations sur les résultats attendus, sont également invités à exprimer leur intérêt potentiel pour le pilotage des activités proposées et à indiquer les options financières possibles pour leur mise en œuvre.

18. De brèves présentations d'études de cas/projets pertinents auront été prévues pour chaque axe afin d'enrichir les discussions et d'aider à formuler de nouvelles idées et perspectives de développement des actions. Le Président invitera les intervenants identifiés à faire leur présentation dans le cadre de l'axe correspondant, comme suit :

Sur l'axe 1 : le Président invitera :

- i) Mme Aimilia Drouga, experte en biodiversité marine, ministère hellénique de l'environnement et de l'énergie, à présenter le projet « Establishment of monitoring and early warning systems for passing by ships, to timely identify large marine mammals (SAvE Whales) » (présentation en personne) ;
- ii) M. Philippe Amar, société LANEGO, et M. Zacharias Siokouros, PDG du Cyprus Marine and Maritime Institute (CMMI), pour présenter le projet France/Chypre sur la "surveillance et la protection des AMP basées sur des récifs artificiels naturels protégés par des drones résidents (EONIOS)" (présentation en ligne).

Sur l'axe 3 : le Président invitera :

- i) M. Konstantinos Topouzelis, co-fondateur de SciDrones, Université de la mer Égée, Grèce, à présenter le projet "Coastal Marine Litter Observatory (CMLO) :) Enabling Smarter Policies with AI and Drones" (présentation en ligne) ;
- ii) M. Yannis Spanos, coordinateur du projet PARALIES, Grèce, pour présenter le "Projet PARALIES : Une initiative ascendante catalysant l'implication du secteur privé et promouvant la sensibilisation à la protection et à la restauration de l'environnement côtier et marin contre les déchets marins" (présentation en personne).

Sur l'axe 4 : le Président invitera le représentant du Ministère grec de la Marine marchande et de la politique insulaire à présenter les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'engagement visant à "équiper au moins 12 ports grecs d'un système de repassage à froid d'ici 2030".

19. A la fin de chaque session, le Président du Comité de pilotage, avec l'aide du Secrétariat technique du PAMEx, présentera une brève conclusion et passera à la session suivante.

20. À l'issue des débats sur ce point de l'ordre du jour, le Président du Comité de pilotage conclura la session et le Programme de travail du PAMEx pour 2025 sera adopté.

Point 5 de l'ordre du jour : Contribution à la préparation de la prochaine UNOC-3

Documents de travail	UNEP/MED WG.611/4	Le Programme de travail PAMEx pour 2025
-----------------------------	-------------------	---

21. Le Président du Comité de pilotage ouvrira le point 5 de l'ordre du jour en soulignant que l'UNOC-3 sera un événement majeur qui offrira au PAMEx de bonnes occasions de présenter l'expérience unique de la Méditerranée en matière de coopération et de gestion d'une mer régionale. Il donnera ensuite la parole à la Coordinatrice du PNUE/PAM.

22. La Coordinatrice du PAM/PNUE présentera les dispositions prévues dans le cadre de la conférence UNOC-3 et les possibilités de promouvoir les réalisations du PAMEx, comme le souligne le Programme de travail du PAMEx pour 2025 (UNEP/MED WG.611/4).

23. Les membres du Comité de pilotage du PAMEx pourront formuler des observations et des suggestions concernant la participation aux activités de la conférence UNOC-3.

24. Une fois la discussion terminée, le Président du Comité de pilotage conclura la session sur le point 5 de l'ordre du jour.

Point 6 de l'ordre du jour : Activités de communication du PAMEx

Documents de travail	UNEP/MED WG.611/ 4	Le Programme de travail PAMEx pour 2025
-----------------------------	--------------------	---

25. Le Président du Comité de pilotage ouvrira le point 6 de l'ordre du jour en soulignant que les activités de communication seront essentielles pour améliorer la visibilité du PAMEx ainsi que celle de la Méditerranée, son expérience et son rôle de pionnière, en général, au niveau mondial.

26. Le Président donnera la parole à la Coordinatrice du PAM/PNUE, qui présentera une liste d'événements internationaux et régionaux offrant de bonnes possibilités d'améliorer la visibilité de l'initiative PAMEx aux niveaux mondial et régional, tout en positionnant la Méditerranée comme une mer régionale modèle à l'échelle mondiale.

27. Les membres du Comité de pilotage du PAMEx seront appelés à formuler des observations et des idées pour contribuer aux activités de communication proposées par le PAMEx.

28. Une fois la discussion terminée, le Président du Comité de pilotage conclura la session sur le point 6 de l'ordre du jour.

Conclusions et clôture de la première journée de la réunion

En clôture de la première journée de la réunion, le Président du Comité de pilotage, avec la Coordinatrice du PAM/PNUE, feront le point sur les échanges de la journée et souligneront les principaux résultats obtenus.

Ouverture de la deuxième journée de la réunion

29. Le Président du Comité de pilotage souhaitera la bienvenue aux participants à la deuxième journée de la réunion du Comité de pilotage et introduira le point 7 de l'ordre du jour en donnant la parole à la Coordinatrice du PAM/PNUE.

Point 7 de l'ordre du jour : **PLIFF et la finance bleue pour la Méditerranée**

Documents de travail	UNEP/MED WG.611/5	Feuille de route 2025 pour le PLIFF
-----------------------------	-------------------	-------------------------------------

30. La Coordinatrice du PAM/PNUE introduira la session en rappelant que la collecte de fonds suffisants est essentielle pour la préservation et le développement durable de la mer Méditerranée. Elle donnera ensuite la parole à M. Christophe Nuttall, Secrétaire général de PLIFF, qui animera (en ligne) la session sur PLIFF.

31. M. Christophe Nuttall présentera la feuille de route du PLIFF pour 2025 (UNEP/MED WG.611/5) qui fixe les principaux objectifs et cibles à atteindre en 2025, ainsi que les principales étapes de mise en œuvre. Il animera ensuite la session qui se concentrera sur les projets en cours de développement et les partenariats à consolider dans le cadre du déploiement de PLIFF. M. Christophe Nuttall présentera les intervenants qui représentent les principaux partenaires de PLIFF, notamment :

- M. Anisse Terai, Groupe TELL : portefeuille de projets PLIFF Green Ports (en ligne) ;
- M. Olivier Stintzy, Edifice Capital PLIFF : portefeuille de projets Zero Plastic (en ligne) ;
- M. Matthew McLucky, POSAIDON Capital : PLIFF biodiversité : Green bonds for the Mediterranean (en ligne) ;
- M. Enrique Manzanares, Delimara Ltd et Université de Loyola, Espagne : conclusion de l'opérationnalisation du PLIFF (en personne) ;
- M. Andrea Tinagli, Haut fonctionnaire de la BEI placé auprès de l'Union pour la Méditerranée : partenariat Blue Med sous le leadership de l'UpM - ERBD (en ligne) ;
- M. Kamal Dadi, Directeur adjoint, Partenariat AFD : signature de la Charte PLIFF par l'AFD, progrès réalisés et prochaines étapes : (en ligne) ;
- M. Michael Kokkinos, président et directeur général, Chambre de commerce helléno-espagnole, Grèce : signature de la charte PLIFF : progrès accomplis et prochaines étapes (en personne) ;
- M. Cyprien Fonvielle, PDG NEEDE : MEDTRAIN Cité Bleue (en ligne).

32. Une fois la discussion terminée, le Président du Comité de pilotage conclura la session sur le point 7 de l'ordre du jour.

Point 8 de l'ordre du jour : Autres questions

33. La réunion examinera d'autres questions qui pourraient être soulevées par les participants.

Point 9 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

34. Le Président du Comité de pilotage soumettra pour adoption un ensemble de conclusions et de recommandations fondées sur les discussions relatives à tous les points de l'ordre du jour.

35. Le rapport complet de la réunion sera distribué ultérieurement aux membres du PAMEx pour adoption.

Point 10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

36. La réunion devrait être clôturée par le président de l'APMEX vers 13h00 le vendredi 7 mars 2025.

Calendrier

(L'horaire est celui de l'heure locale d'Athènes, Heure : GMT+3)

Jeudi 6 mars 2025		
Heure	Points de l'ordre du jour	Documents
9:45 - 10:00	Arrivée des participants et inscriptions	
10:00 - 10:15	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
10:15 - 10:20	Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles : Organisation des travaux et adoption de l'ordre du jour	UNEP/MED WG.611/1 Ordre du jour provisoire UNEP/MED WG.611/2 Ordre du jour provisoire annoté UNEP/MED WG.611/Inf.1 Liste provisoire des documents UNEP/MED WG.611/Inf.2 Liste provisoire des participants
10:20 - 10:40	Point 3 de l'ordre du jour : Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx	UNEP/MED WG.611/3 Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx
10:40 - 11:45	Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail du PAMEx pour 2025 a) Présentation du programme de travail proposé pour le PAMEx pour 2025 b) Axe 1 : Biodiversité marine et côtière	UNEP/MED WG.611/4 Programme de travail PAMEx pour 2025
11:45 - 12:00	Pause café	
12:00 - 13:00	Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail PAMEx pour 2025 (suite) c) Axe 3 : Lutte contre la pollution marine	UNEP/MED WG.611/4 Programme de travail PAMEx pour 2025
13:00 - 14:30	Lunch Break	
14:30 - 15:30	Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail PAMEx pour 2025 (suite) d) Axe 4 : Transport maritime durable	UNEP/MED WG.611/ 4 Programme de travail PAMEx pour 2025
15:30 - 16:00	Point 4 de l'ordre du jour : Programme de travail PAMEx pour 2025 (suite) e) Axe 2 : Pêche durable f) Adoption du programme de travail du PAMEx pour 2025	UNEP/MED WG.611/4 Programme de travail PAMEx pour 2025
16:00 - 16:15	Pause café	
16:15 - 17:00	Point 5 de l'ordre du jour : Contribution à la préparation de la conférence internationale UNOC-3	UNEP/MED WG.611/4 Programme de travail PAMEx pour 2025
17:00 - 17:20	Point 6 de l'ordre du jour : Activités de communication du PAMEx	UNEP/MED WG.611/4 Programme de travail PAMEx pour 2025
17:20 - 17:30	Conclusions et clôture de la première journée de réunion	
17:45 - 18:30	Réception offerte par la Présidence grecque	

Vendredi 7 mars 2025		
Time	Points de l'ordre du jour	Documents
10:00 – 10:10	Ouverture de la deuxième journée de réunion	
10:10 - 12:00	Point 7 de l'ordre du jour : PLIFF et la finance bleue pour la Méditerranée	UNEP/MED WG.611/5 La feuille de route PLIFF pour 2025
10:10 - 11:15	a) Mise à jour sur le PLIFF et feuille de route pour 2025	
11:15 - 12:00	b) Partenariat et soutien au PLIFF	
12:00 - 12:15	Pause café	
12:15 - 12:30	Point 8 de l'ordre du jour : Autres questions, y compris la date et le lieu de la prochaine réunion du Comité de pilotage	
12:30 - 13:00	Agenda item 9: Conclusions et Recommandations	
13:00	Clôture de la réunion	

Annexe IV

Mise à jour sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx depuis la dernière réunion du comité de pilotage

Introduction

La troisième (3e) réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de son Mécanisme de financement des investissements locaux (PLIFF) a été organisée par le Secrétariat du PAM/PNUE (Secrétariat technique du PAMEx), sous la présidence de la Grèce, par vidéoconférence, le 3 décembre 2024. Vingt-neuf participants y ont assisté.

La quatrième réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée exemplaire (PAMEx) en 2030 et de son Mécanisme de financement des investissements locaux (PLIFF) est également organisée par le Secrétariat du PAM/PNUE (Secrétariat technique du PAMEx), sous la présidence de la Grèce, et se tiendra en personne les 6 et 7 mars 2025 à Athènes, en Grèce, dans les locaux de l'Académie d'Athènes (avenue Panepistimiou). L'objectif principal de la réunion est de discuter et d'approuver le programme de travail pour 2025. En outre, la réunion examinera les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action depuis la troisième réunion du Comité de pilotage, étudiera les progrès réalisés dans la mise en œuvre de chaque axe du PAMEx, analysera une mise à jour sur les récents développements du PLIFF et identifiera les principales activités de communication permettant d'accroître la visibilité des travaux du PAMEx ainsi que du système de la PNUE/PAM- Convention de Barcelone à une plus grande échelle.

Depuis le 3 décembre 2024, les activités suivantes ont été entreprises dans le cadre de l'initiative PAMEx :

- a) Préparation de la quatrième réunion du Comité de pilotage du PAMEx.
- b) Rédaction d'une proposition d'événement parallèle (side event) pour la 10ème Conférence Our Ocean (Busan, 29-30.4.2025).
- c) Prise de contact avec les membres du Comité de pilotage et les autres partenaires.
- d) Préparation de la feuille de route 2025 du PLIFF.
- e) Préparation des actions liées à la troisième Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC-3).
- f) Participation aux travaux de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD).
- g) Soutien au projet "Immersion - Cité Bleue".

a) La préparation du quatrième Comité de pilotage du PAMEx

En vue de la quatrième réunion du Comité de pilotage du PAMEx, le Secrétariat technique du PAMEx, le PNUE/PAM et l'équipe grecque de la Présidence du PAMEx, composée de représentants du Ministère grec de l'Environnement et de l'énergie et du Ministère grec des Affaires étrangères, ont collaboré étroitement à la préparation des dispositions pratiques de la réunion (lieu, invitations, logistique, interprétation, orateurs) et des documents préparatoires (ordre du jour, thèmes, etc.).

b) La rédaction d'une proposition de demande d'événement parallèle pour la 10e conférence Our Ocean (Busan, 29-30.4.2025)

Une proposition d'événement parallèle (side event) a été préparée sous la présidence de la Grèce (Présidence PAMEx) en coopération avec le Secrétariat technique du PAMEx, la France, Monaco, le MedFUND, MedPAM et le PNUE/PAM sur le thème "*Mediterranean sea, a model sea by 2030*:"

Regional approaches for leveraging global action for the ocean". La proposition a été soumise le 9 décembre 2024. Cependant, en raison d'un grand nombre de demandes d'événements parallèles, celle-ci n'a pas été retenue dans la première liste d'événements sélectionnés par le Comité de sélection de la 10e conférence Our Ocean. Une courte note stratégique intitulée "*The 10th OOC Side Event Selection: Result of the first round and preparation for the second round*" a été rédigée par le Secrétariat du PAMEx le 20 janvier 2025 pour proposer la marche à suivre. La soumission d'une autre proposition pour le deuxième cycle de sélection d'événements parallèles, sous le patronage de la Présidence du PAMEx, sur le sujet suivant : "Accélérer la réalisation de l'objectif 30x30 du Cadre mondial pour la biodiversité : leçons tirées de la Méditerranée" a été approuvée. La nouvelle proposition a été soumise par MedPAN, en tant que chef de file, en partenariat avec la Grèce, le MedFUND, le PNUE/PAM et le PAMEx le 7 février 2025. La réponse du Comité de sélection de la 10e conférence Our Ocean est toujours attendue. Si la nouvelle proposition est sélectionnée, le Secrétariat technique du PAMEx et les partenaires qui l'ont soumise devront commencer à organiser l'événement parallèle.

c) La prise de contact avec les membres du Comité de pilotage et les autres partenaires

Les membres et partenaires suivants du PAMEx ont été consultés afin d'accélérer les travaux et de mobiliser les partenariats :

- The MedFund,
- MedPAN,
- Le Ministère français des Affaires étrangères,
- La Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD),
- Le PLIFF,
- L'Union pour la Méditerranée (UpM),
- L'Ambassade de France à Athènes,
- Expertise France/Bureau de Grèce,
- Le Ministère français des Affaires étrangères, Délégation interministérielle à la Méditerranée,
- L'Agence française de développement (AFD),
- Lanego (entreprise),
- L'équipe PAMEx de la présidence grecque,
- Edifice Capital,
- Le Ministère français de la Transition écologique,
- Le Ministère italien de l'Environnement et de l'énergie,
- La Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM).

Plusieurs autres réunions sont prévues pour la période à venir.

Ces discussions ont débouché sur un certain nombre de suggestions concernant les activités à mettre en œuvre par le PAMEx et sa stratégie à plus long terme, y compris les possibilités de financement et la mise en place de partenariats pour le PLIFF.

d) La préparation de la feuille de route 2025 du PLIFF

À la suite de la précédente réunion du Comité de pilotage du PAMEx (3e) et après une première réunion avec les partenaires clés du PLIFF à la fin du mois de décembre 2024, il a été convenu que la priorité devait être donnée à la rédaction d'une stratégie pour le PLIFF en 2025. Le document a été préparé par le Secrétaire général du PLIFF et a ensuite été discuté avec le Secrétariat du PAMEx.

Le document a été partagé avec quelques membres du PAMEx directement impliqués ou intéressés par le mécanisme afin de bénéficier de leurs points de vue et de leurs recommandations.

La note stratégique, très concise et informative, fournit des informations utiles sur la situation actuelle du PLIFF, son portefeuille de projets, les partenariats mis en place et les principaux jalons pour l'année à venir.

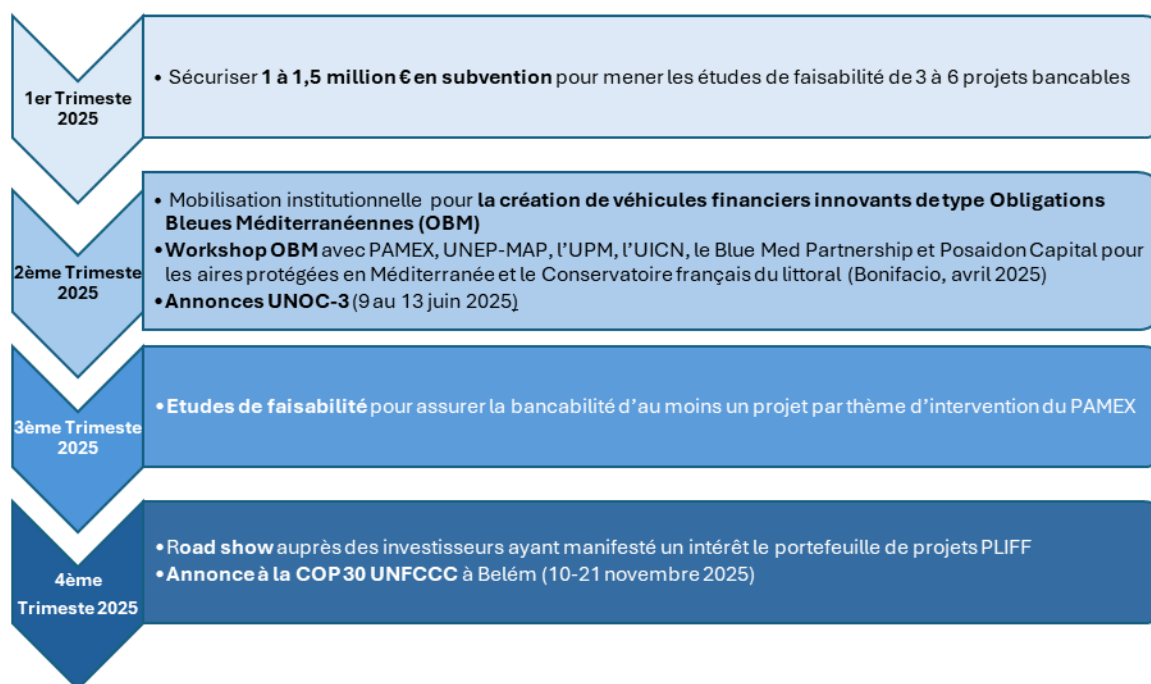
Elle s'articule autour de 3 (des 4) axes prioritaires du PAMEx, à savoir :

- Les **ports verts** basés sur la production d'énergies renouvelables et l'électrification des quais. Une dizaine de ports dans tous les pays des rives est et sud de la Méditerranée ont manifesté leur intérêt pour l'approche proposée, des études de préfaisabilité ayant été réalisées pour certains d'entre eux.
- **Zéro plastique, assainissement et déchets.** Les projets se concentrent sur l'équipement des autorités locales en matière de gestion des déchets ménagers et d'assainissement, principalement au Maroc et en Jordanie. Un projet REUT (réutilisation des eaux usées traitées) est également à l'étude dans 4 gouvernorats tunisiens. Parallèlement, sur la base d'un projet réussi de collecte, de tri et de recyclage des déchets plastiques marins sur l'île de Kerkenah en Tunisie, le PLIFF a été sollicité pour répliquer et démultiplier ce projet dans une dizaine de zones sur les rives est et eud de la Méditerranée.
- L'axe **protection et restauration de la biodiversité marine et côtière** est illustré par deux projets phares : le lac Bardawill en Égypte, pour lequel une proposition d'émission d'obligations vertes a été acceptée par la plus haute autorité du Canal de Suez, et la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (France). Le ministère tunisien de l'Environnement a également demandé au PLIFF d'étudier les modalités d'une intervention similaire pour les réserves naturelles marines et côtières de Tunisie.

Plusieurs partenaires financiers potentiels ont été identifiés et ont clairement exprimé leur intérêt à financer des composantes du portefeuille de projets, en fonction de leurs propres priorités : la Fondation Michael Bloomberg, Brookfield, Mitsubishi Bank, la Banque islamique de développement, l'initiative Blue Med Partnership, le Subnational Climate Fund du Fonds vert pour le climat.

L'objectif pour 2025 est de mobiliser entre 1 et 1,5 millions d'euros de subventions pour réaliser les études de faisabilité de 3 à 6 projets bancables et de pouvoir présenter les avancées du PLIFF à l'UNOC-3, la COP-CC 30 et la COP-BC 24.

Calendrier PLIFF 2025



e) La préparation des actions liées à la prochaine Conférence UNOC-3 (Nice, 9-13 juin 2025)

La troisième conférence des Nations unies sur les océans (UNOC-3) se tiendra à Nice, en France, du lundi 9 juin au vendredi 13 juin 2025. Les gouvernements de la France et du Costa Rica coprésideront la conférence, qui vise à susciter une action transformatrice et à apporter des solutions aux besoins des océans, en s'appuyant sur la science océanique et le financement de l'ODD 14 (la vie sous l'eau).

Le Secrétariat du PAMEX a été associé à la préparation de la Journée de la Méditerranée (10 juin 2025), où 4 sessions sont actuellement programmées :

- Segment 1 : Affirmer le rôle des autorités locales dans la préservation de l'océan ;
- Segment 2 : Finance et innovation comme accélérateur de l'économie bleue durable ;
- Segment 3 : Envisager la Méditerranée du futur ;
- Segment 4 : Panel ministériel sur le 50ème anniversaire de la Convention de Barcelone (Panels PNUE/PAM).

f) La participation aux travaux de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

À l'invitation de la Coordinatrice du PAM/PNUE, le Secrétariat technique du PAMEX a participé à deux réunions en relation avec la CMDD dont les objectifs étaient d'examiner et de discuter de la révision de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025, ce qui permettrait à la CMDD de conclure les travaux de révision de la SMDD lors de sa prochaine réunion officielle en juin 2025 :

- La réunion du Comité de pilotage élargi de la CMDD (20 décembre 2024) ;
- Une réunion Ad-Hoc de la CMDD (Istanbul 12-13 février 2025).

Le Secrétariat technique du PAMEx continuera de contribuer au processus d'élaboration et de finalisation de la SMDD révisée 2026-2035, prévue pour juin 2025, afin de promouvoir les objectifs du PAMEx et de maximiser les complémentarités et les synergies.

g) Le soutien au projet "Immersion - Cité Bleue"

Situé sur le site historique des installations portuaires de La Seyne-sur-Mer (France), le projet "Immersion - Cité Bleue" vise à créer un pôle d'excellence pour la préservation, la restauration, la connaissance et la valorisation de la Méditerranée, dans une démarche de transition écologique. "Immersion - Cité Bleue" constituera un centre multidimensionnel, dédié à la Méditerranée, à son histoire, à sa biodiversité, à son patrimoine et à ses enjeux écologiques, économiques et culturels. "Immersion - Cité Bleue" bénéficie du soutien d'un important mécène privé, le groupe FORTIL, qui assure l'investissement initial et les frais de fonctionnement du projet.

Le Secrétariat technique du PAMEx a contribué à la promotion du projet et à la signature de deux lettres de soutien au projet : l'une par la présidence du PAMEx et l'autre par la Coordinatrice du PAM/PNUE.

Annexe V

Programme de travail final du PAMEx pour 2025

Ce document présente les actions prévues dans le cadre de l'initiative PAMEx pour l'année 2025 qui ont été discutées lors de la 4ème réunion du Comité de pilotage du Plan d'action pour une mer Méditerranée modèle (PAMEx) d'ici 2030 et de son Mécanisme de financement des investissements locaux (PLIFF), y compris les amendements apportés après la réunion dans l'esprit des discussions et des points soulevés lors de la réunion du Comité de pilotage comme convenu par les participants. Ces activités sont structurées autour des domaines d'intervention prioritaires de l'initiative PAMEx et sont basées sur les discussions des réunions précédentes du Comité de pilotage et les suggestions des leaders des Axes reçues par écrit avant et après la réunion.

a) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 1 : Relever l'ambition pour la préservation de la biodiversité marine en Méditerranée

a.1) Contribuer à la réalisation de l'objectif 30x30 en Méditerranée

Étudier comment soutenir concrètement la réalisation de l'objectif 30x30 en Méditerranée, et notamment comment soutenir les pays dont les AMP couvrent moins de 2% des eaux territoriales. Cette problématique a été mise en avant lors du 3ème Comité de pilotage du PAMEx par plusieurs pays et partenaires.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx, en étroite collaboration avec le PNUE/PAM et avec la participation des membres du PAMEx et des Parties contractantes au PNUE/PAM, organisera un atelier en ligne avec le soutien du Secrétariat technique du PAMEx afin d'échanger sur les bonnes pratiques entre les pays intéressés par la manière de créer des AMP dans les eaux territoriales, d'améliorer le niveau de protection dans la pratique, notamment grâce à des systèmes de surveillance technologiques modernes, d'assurer des patrouilles et des synergies avec les efforts/actions visant à promouvoir des pêches durables, etc.

a.2) Soutien aux projets du Golfe de Gabes et des Bouches de Bonifacio

En vue de l'UNOC-3, de la BC-COP 24 et de la CC-COP 30, promouvoir les projets PLIFF développés pour protéger et restaurer le Golfe de Gabès et la Baie de Sfax, y compris les îles Kerkennah, en Tunisie et renforcer et agrandir l'Aire Maritime Protégée des "Bouches de Bonifacio" en Corse (France), qui a été labellisée ASPIM (Aire d'importance particulière pour la Méditerranée) par le SPA/RAC. Une approche fondée sur l'émission d'obligations bleues est en cours de test, ce qui attirerait des investisseurs publics et privés innovants. Ces deux projets situés sur les rives Sud et Nord de la Méditerranée devraient servir d'exemples pour une mise à l'échelle et une réplique dans tout le bassin méditerranéen en vue de mobiliser des fonds très importants.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx travaillera avec les pays volontaires et le PLIFF pour développer les deux projets et présenter les résultats lors d'événements régionaux/internationaux, notamment l'UNOC-3.

b) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 2 : Promouvoir et développer une pêche durable pour mettre fin à la surpêche d'ici 2030

Le PAMEx doit reprendre les discussions avec la CGPM et l'UE pour identifier un leader pour l'axe et ensuite définir les actions prioritaires pour 2025.

c) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 3 : Redoubler d'efforts pour lutter contre la pollution marine, notamment pour qu'aucun plastique ne soit déversé en Méditerranée d'ici 2030

c.1) Promouvoir l'échange d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur la gestion de la pollution plastique en Méditerranée en vue de la réunion du Comité de négociation intergouvernemental (INC 5.2) pour l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin

Mettre en place un échange structure d'informations, y compris par des moyens électroniques, axé principalement sur les expériences et les meilleures pratiques dans la région méditerranéenne, entre les membres du PAMEx et impliquant toutes les parties contractantes à la Convention de Barcelone du PNUE/PAM, dans le but de contribuer aux négociations en cours, sous l'égide du PNUE, pour le développement d'un instrument international juridiquement contraignant (IJC) sur la pollution par les plastiques. L'accent devrait être mis sur les aspects de convergence potentielle qui sont particulièrement intéressants/pertinents pour la Méditerranée, ainsi que sur la contribution de l'expérience méditerranéenne à la mise en œuvre de l'IJC une fois qu'il aura été adopté.

Demander au Secrétariat du PNUE/PAM - Convention de Barcelone de remobiliser le groupe de travail informel qui a été mis en place avant la CNI 2, afin d'explorer les moyens de contribuer aux discussions préparatoires en cours pour la prochaine réunion de la CNI 5.2 (Genève, 5-14 août 2025), y compris en formulant, dans la mesure du possible, une approche méditerranéenne coordonnée sur la pollution plastique et la consommation et la production durables (CPD), en tenant compte des outils existants tels que le Plan d'action régional actualisé sur les déchets marins.

→ Appui du Secrétariat technique du PAMEx pour aider les Secrétariat du PNUE/PAM à remobiliser le groupe de travail informel en vue de la CNI 5.2 et à promouvoir ses résultats au niveau mondial.

c.2) Intensification des projets Zéro Plastique sur le terrain en Méditerranée

Les objets en plastique se multiplient en mer Méditerranée, déversant la plupart des plastiques dégradés sur les différents rivages méditerranéens. Alors que des pratiques inefficaces de gestion des déchets sont répandues sur les différents littoraux méditerranéens, la collecte et le recyclage des plastiques maritimes, par le biais de partenariats public-privé et de nouvelles chaînes de valeur, peuvent conduire à la création d'emplois en faveur des plus pauvres, la création ou le renforcement des entreprises locales, au nettoyage des plages et des zones touristiques et à la fourniture de plastiques maritimes recyclés spécifiques à un certain nombre d'entreprises manufacturières comme matière première, de l'industrie des équipements sportifs à l'industrie des équipements de luxe.

Le PLIFF, grâce au succès du projet pilote CIHEAM/Seaqual sur l'île de Kerkennah en Tunisie ("Kerkennah Plastic Free") et du projet VeryNile au Caire (Egypte), également en partenariat avec Seaqual, vise à reproduire les projets dans dix autres territoires en Tunisie, au Maroc, en Algérie, en Egypte et au Liban et à structurer une chaîne de valeur globale du plastique recyclé méditerranéen.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx avec des pays volontaires pourrait fournir une assistance à la duplication du projet CIHEAM/Seaqual dans d'autres pays visant la collecte et le recyclage des plastiques maritimes.

d) Actions prévues dans le cadre de l'Axe 4 : Promouvoir des pratiques de transport maritime respectueuses de l'environnement marin et luttant contre le changement climatique

d.1) Promouvoir des pratiques de transport maritime qui protègent l'environnement marin et luttent contre le changement climatique

Soutien aux pays en vue de la ratification et de la mise en œuvre et de l'application effectives de l'Annexe VI de MARPOL

- Contribuer aux efforts du REMPEC pour renforcer la mise en œuvre et l'application effectives de l'Annexe VI de MARPOL ;
- Apporter un soutien pour assurer une ratification plus poussée de l'Annexe VI de MARPOL par toutes les Parties contractantes ;
- Apporter un soutien aux Parties contractantes qui souhaitent la mise en œuvre et l'application effectives de l'Annexe VI de MARPOL ;
- Apporter un soutien aux Parties contractantes concernant la désignation éventuelle de la mer Méditerranée comme Zone de Contrôle des Emissions d'Oxydes d'Azote.

Mobiliser et mettre en œuvre des solutions innovantes pour réduire les émissions de GES des navires dans certains ports, notamment grâce à l'efficacité énergétique et à la décarbonisation.

- Améliorer la capacité institutionnelle des Parties contractantes à mettre en œuvre et à faire respecter les mesures d'efficacité énergétique de l'OMI pour les navires et dans les ports ;
- Activités de renforcement des capacités sur le transport maritime à faible émission de carbone et les ports propres ;
- Soutenir les activités visant à encourager la coopération technologique, l'innovation et l'échange de bonnes pratiques ;
- Encourager les partenariats et les synergies avec les partenaires et les parties prenantes du PAM.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx, dans la limite des ressources disponibles, pourrait :

1. Faciliter la coordination avec le PLIFF en vue d'identifier des financements potentiels pour la mise en œuvre de projets de pôles d'énergie propre en Méditerranée ainsi que pour les activités du Programme d'action de la Convention de Barcelone du PNUE/PAM, ayant un besoin de financement;
2. Soutenir le REMPEC dans son activité d'assistance aux pays de la Méditerranée pour la ratification et la mise en œuvre effective de l'annexe VI de la convention MARPOL.

d.2) Aider le PLIFF à développer son portefeuille sur les ports verts

Le portefeuille PLIFF sur les ports verts, qui a été identifié au cours des deux dernières années tout autour de la Méditerranée, couvre à la fois la rive sud et la rive nord. Ce portefeuille vise à équiper les ports de prises électriques permettant ainsi aux bateaux entrant dans les ports d'éteindre leurs moteurs, ce qui permettra une réduction spectaculaire de la pollution portuaire. En parallèle, des énergies renouvelables hors réseau seront installées dans les ports, permettant d'alimenter les bateaux en énergie verte.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx avec le soutien des pays volontaires appuie la mise en œuvre du portefeuille PLIFF sur les ports durables.

e) Activités transversales

e.1) Promouvoir l'expérience de la Convention de Barcelone dans un contexte plus large

En 2024, sous la présidence italienne du G7, un atelier du G7 sur le rôle des conventions et plans d'action pour les mers régionales dans la gouvernance des océans a été organisé conjointement par l'Italie et l'unité de coordination du PNUE/PAM, avec la participation des pays du G7 et des représentants des conventions et plans d'action pour les mers régionales. L'un des principaux résultats de l'atelier a été une déclaration engageant le G7 à renforcer le rôle et la visibilité des conventions et plans d'action pour les mers régionales dans les principaux forums sur les océans. La déclaration du G7, qui a été officiellement adoptée par le G7 en décembre 2024, sera promue lors de la troisième conférence des Nations unies sur les océans (UNOC-3) qui se tiendra en juin prochain à Nice, comme la meilleure plateforme au niveau mondial dans le contexte de la gouvernance des océans.

L'objectif est de s'appuyer, entre autres, sur les résultats de l'atelier du G7, y compris la déclaration du G7 sur le rôle des conventions et plans d'action pour les mers régionales dans la gouvernance des océans, de souligner le rôle important de la Méditerranée en tant que contributeur clé à la réalisation des objectifs mondiaux liés aux océans et de plaider en faveur d'une plus grande implication des conventions et plans d'action pour les mers régionales dans les principaux processus et événements liés à la gouvernance des océans, y compris l'UNOC-3.

→ Le Secrétariat technique du PAMEx devra aider à promouvoir l'expérience unique de la Méditerranée, en particulier le rôle du PNUE/PAM - Convention de Barcelone et ses outils institutionnels efficaces, au niveau mondial, tout en plaçant pour la participation de la Convention aux principaux processus et événements liés à la gouvernance des océans.

e.2) Développer des activités de renforcement des capacités sur la finance bleue en Méditerranée

Développer des activités de renforcement des capacités des acteurs locaux leur permettant d'identifier des projets et de s'assurer qu'ils sont à la fois impactants et bancables avec un meilleur accès à la variété de financements disponibles, y compris les obligations vertes et bleues pour la Méditerranée.

Actuellement, le PAMEx aide le PLIFF à lever entre 1,5 et 2,5 millions d'euros pour des études de faisabilité pour le portefeuille de projets PLIFF d'une valeur d'environ 200 MUSD afin de permettre de toucher des investisseurs désireux d'investir dans des projets bancables à impact.

→ Dans le cadre de la Feuille de Route PLIFF 2025, organiser un atelier sur la Finance Bleue et les Obligations Bleues en Méditerranée. Le Secrétariat Technique du PAMEx aidera le PLIFF à organiser l'événement avec le soutien des pays volontaires.

e.3) Apporter un soutien continu au processus de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

La Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025 fournit un cadre politique intégré à toutes les parties prenantes, y compris les partenaires du PAM, pour traduire l'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux régional, sous-régional, national et local dans la région méditerranéenne. En tant que document stratégique, la SMDD sert à :

- Adapter les engagements internationaux aux conditions régionales ;

- Guider les stratégies nationales et stimuler la coopération régionale dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Le processus de révision de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025 est prévu par son action 7.2.5 "Réviser la SMDD 2016-2025 en émettant une nouvelle stratégie pour la période 2026-2035".

La 20e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) du 14 au 16 juin 2023 (Marseille, France) a accueilli favorablement la proposition de lancer, au cours de l'exercice biennal 2024-2025, une mise à jour de la SMDD 2016-2025 qui conduirait à son alignement sur les agendas et engagements mondiaux et régionaux pertinents et récents, plutôt qu'à des changements profonds, confirmant ainsi la cohérence des six objectifs actuels de la SMDD, tout en soutenant davantage la réalisation des ODD dans la région.

La 23e réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles (COP23) du 5 au 8 décembre 2023, à Portoroz, en Slovénie, a chargé le Secrétariat de mettre à jour la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025 afin de mettre en œuvre efficacement l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses ODD au niveau régional, en cherchant à modifier les trajectoires non durables actuelles et à placer la région sur des voies alternatives vers la durabilité et la résilience, accélérant ainsi les progrès vers la réalisation d'un Bon Etat Ecologique.

Le processus a été mené par le Comité de pilotage de la CMDD (CP) avec le soutien du Secrétariat du PNUE/PAM et des composantes du PAM.

Depuis sa remise en place (décembre 2024), le Secrétariat technique du PAMEx a apporté son soutien au processus de révision de la SMDD, notamment en participant à deux réunions (la réunion du Comité de pilotage élargi de la CMDD le 20 décembre 2024 et la réunion thématique ad hoc de la CMDD à Istanbul les 12 et 13 février 2025).

→ Le PAMEx, par l'intermédiaire de son Secrétariat technique, continuera à soutenir l'élaboration et la finalisation de la SMDD révisée 2026-2035 jusqu'à son approbation par la CMDD en juin 2025.

f) Contribution aux préparatifs de la prochaine Conférence internationale UNOC-3 (Nice, 9-13 juin 2025)

La troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3) se tiendra à Nice, en France, du lundi 9 juin au vendredi 13 juin 2025. Les gouvernements français et costaricien coprésideront la Conférence, qui vise à générer une action transformatrice et à apporter des solutions dont l'océan a besoin, soutenues par la science océanique et le financement de l'ODD 14 (vie sous-marine). <https://unocnice2025.org/en/>

Le Secrétariat technique du PAMEx a été associé à la préparation de la Journée de la Méditerranée (10 juin 2025), où 4 sessions sont actuellement programmées :

- Segment 1 : Affirmer le rôle des autorités locales dans la préservation de l'océan ;
- Segment 2 : La finance et l'innovation comme accélérateur d'une économie bleue durable ;
- Segment 3 : Envisager la Méditerranée du futur ;
- Segment 4 : Panel ministériel sur le 50e anniversaire de la Convention de Barcelone (Panels PNUE/PAM).

Le PNUE/PAM célébrera pour sa part les 50 ans du Plan d'Action pour la Méditerranée et les 30 ans de la Convention de Barcelone lors de la Journée de la Méditerranée et il est prévu d'organiser une Table Ronde Ministérielle (1h30 à 2 heures), de préférence dans la zone Bleue (réservée aux gouvernements et organisations accréditées) avec potentiellement la participation du Directeur Exécutif du PNUE) et une déclaration finale incluant des engagements ambitieux le cas échéant.

Par ailleurs, la Zone Verte, baptisée La Baleine, un espace d'exposition ouvert qui accueillera la société civile, le monde universitaire, les institutions de recherche, les artistes et les entreprises, sera installée au sein du Palexpo de Nice. Il est prévu que La Baleine inclue un certain nombre de pavillons de différentes organisations, des auditoriums et d'autres espaces pour des agoras et autres rencontres et consultations, ainsi que des espaces thématiques et institutionnels comme la Journée de la Méditerranée le 10 juin.

Il existe de bonnes opportunités pour proposer des événements parallèles afin de mettre en valeur l'expérience de la Méditerranée en tant que programme maritime régional réussi et des exemples de coopération fructueuse entre les pays riverains et d'autres partenaires régionaux ainsi que des réalisations concrètes sur le terrain.

Les candidatures pour les propositions d'événements parallèles sont ouvertes open (<https://sdgs.un.org/conferences/ocean2025/side-events>) et les instructions peuvent être trouvées comme suit :

- Pour postuler à un événement parallèle en personne à l'intérieur du lieu de la conférence (zone bleue) : <https://bit.ly/UNOC3BlueZoneSideEventForm>
Date limite : 14 Mars 2025.
- Pour postuler à un événement parallèle hors site dans des lieux alternatifs à Nice : <https://bit.ly/UNOC3OffSiteSideEventForm>
Date limite : 21 Avril 2025.
- Pour postuler à un événement parallèle virtuel : [https://bit.ly/UNOC3VirtualSideEvent-Form](https://bit.ly/UNOC3VirtualSideEventForm)
Date limite: 21 Avril 2025.

→ Comme demandé par la 3ème réunion du Comité de pilotage du PAMEx, le Secrétariat technique du PAMEx coordonnera, sous la direction des pays et des partenaires, les travaux de préparation d'un événement parallèle ou d'une note conceptuelle en ligne avec les résultats envisagés de la Journée de la Méditerranée, pour cet événement international majeur.

g) Activités de communication du PAMEx

Les objectifs des activités de communication proposées sont de favoriser la coopération entre les pays partenaires et les organisations régionales pour la mise en œuvre rapide du PAMEx et de maximiser la visibilité de l'initiative PAMEx aux niveaux mondial et régional, tout en positionnant la Méditerranée comme une mer régionale modèle dans le monde entier.

A cet égard, plusieurs événements internationaux et régionaux ont été identifiés qui intéressent les membres du PAMEx et au cours desquels des activités de communication, qu'il s'agisse d'événements parallèles, de documents de positionnement ou d'autres initiatives de communication, pourraient être proposées sous la direction des pays et des partenaires et avec le soutien du Secrétariat technique du PAMEx. Il s'agit notamment de :

- La troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3), Nice, du 9 au 13 juin 2025 (voir ci-dessus).
- La réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), juin 2025 (lieu à confirmer).
- Le Forum politique de haut niveau sur le développement durable, New-York, du 14 au 23 juillet 2025.
- La deuxième partie de la cinquième réunion du Comité intergouvernemental de négociation (INC 5.2) pour élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, Genève, du 4 au 15 août 2025.
- La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC COP 30), Belém, du 10 au 21 novembre 2025.
- La Conférence des Parties à la Convention de Barcelone, Égypte, décembre 2025.

D'autres événements internationaux et régionaux tels que le Blue Economy and Finance Forum (BEFF) (Monaco, 7-8 juin 2025) pourraient offrir aux membres du PAMEx une opportunité supplémentaire de développer des activités de communication ciblées et opportunes.

Annexe VI

Feuille de route 2025 pour le PLIFF

1. Contexte du PLIFF

Fort de l'expérience et du succès de la mobilisation financière pour les infrastructures vertes des collectivités territoriales des pays émergents avec le "Subnational Climate Fund" grâce à l'appui du Fonds Vert Climat (FVC), la fondation Catalytic finance (ex R20) a proposé le développement de véhicules financiers similaires (assistance technique, equity, dette et obligation) pour la mise en œuvre du PAMEX.

A cette fin, en 2022, plusieurs Etats dont la France, l'Espagne et la Grèce ; Organisations Internationales dont l'UNEP-MAP, l'UPM, l'UICN ; ONG ; institutions académiques; entreprises privées et gestionnaires de fonds ont rédigé et signé la charte fondatrice du PLIFF (PAMEX Local Investment Finance Facility) au service de trois objectifs du PAMEX, respectivement i.) zéro plastique, ii.) zéro émission gaz à effet de serre pour le transport maritime et iii.) protection et restauration de la biodiversité maritime et côtière.

2. Le portefeuille du PLIFF à la fin de l'année 2024

Entre 2022 et 2024, grâce à plusieurs appuis financiers externes (France et Espagne) et internes, un portefeuille de projets conséquent a pu être identifié, avec des partenaires récipiendaires sur le terrain : au Liban, en Egypte, en Tunisie, en Algérie et au Maroc. Ces projets, qui traversent les trois thèmes du PAMEX / PLIFF, peuvent être décomposés de la manière suivante :

- **Les ports verts** autour de la production d'énergies renouvelables (pour l'hydrogène vert principalement) et l'électrification des quais permettant aux bateaux venant du Nord de la méditerranée d'arrêter leurs moteurs à quais dans les ports du Sud de la Méditerranée. Une dizaine de ports dans tous les pays des rives Est et Sud de la Méditerranée, ont donné suite à ces propositions avec pour certains ports des études de préfaisabilités menées à bien.
- **Zéro plastique, assainissement et déchets** : autour de l'équipement d'un certain nombre de collectivités territoriales en projets de gestion des déchets ménagers et d'assainissement essentiellement (Maroc, Jordanie). Un Projet REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) est également à l'étude dans 4 Gouvernorats tunisiens (14 Stations STEPs desservant une population de 960 000 habitants). Parallèlement, sur la base d'un projet réussi de collecte, tri et recyclage de déchets plastiques marins (67 tonnes / an de PET,) sur l'île de Kerkenah en Tunisie (« Kerkennah Plastic Free » développé avec le soutien du CIHEAM – avec la compagnie privée espagnole de recyclage des plastique (Seaqual), il nous été demandé de répliquer et mettre à l'échelle ce projet avec les mêmes méthodes et un « business model bancable » sur une dizaine de territoires des rives Est et Sud de la Méditerranée avec un objectif de collecte de 700 tonnes / an et par territoire). 7 territoires ont déjà été identifiés : 4 en Tunisie (Kerkennah, Zarzis, Djerba and 1 au Nord de Tunis), 1 au Maroc (Tétouan), 1 en Egypte (Alexandrie) et 1 au Liban (Mennieh).
- **Protection et restauration de la biodiversité marine et côtière.** Deux projets phares ont été identifiés avec d'une part le lac de Bardawill en Egypte qui a fait l'objet de nombreuses études et pour lequel une proposition d'émission d'obligations vertes a été retenu par la plus haute autorité du canal de Suez et d'autre part la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio qui a également accepté le principe d'une émission d'obligations vertes. Le ministère de l'Environnement de la Tunisie nous a sollicité pour étudier les modalités d'une intervention similaire pour les réserves naturelles marines et côtières de la Tunisie.

Tous ces projets ont fait l'objet d'une sélection solide basée sur des critères :

- 1.) Scientifiques avec l'établissement d'une cartographie rigoureuse des Hot Spots en Méditerranée réalisée par Posaidon Capital dans le cadre d'une commande de l'AFD ;
- 2.) Institutionnels stables basés sur la demande et reposant sur une fiabilité politique de mise en œuvre et
- 3.) Economiques pour garantir une rentabilité et bancabilité minimale afin de s'assurer un intérêt marqué auprès des investisseurs publics et privés potentiels.

Tous ces projets ont été menés au stade de la pré faisabilité. Pour maintenant concrétiser un démarrage effectif de l'initiative PLIFF en 2025, il convient de réaliser les études de faisabilité de quelques projets phares dans chacun des trois domaines d'intervention pour amener les investisseurs à financer les projets autour d'instruments financiers crédibles.

3. Besoins précis début 2025 pour la concrétisation du PLIFF

Les partenaires du PLIFF proposent d'agir en deux temps au cours de l'année 2025.

Dans un premier temps, l'annonce d'engagements financiers pour une assistance technique de 1 à 1,5 M d'euros lors du Sommet des Nations unies sur les Océans en juin 2025 à Nice afin ensuite de sécuriser auprès d'investisseurs privés et publics, le financement d'un premier portefeuille de projets à hauteur de 100 à 150 millions d'euros lors de la prochaine COP 30 climat à Belém au Brésil en novembre 2025.

A cette fin, plusieurs encouragements forts ont été manifestés au cours du deuxième semestre 2024 qui ne demandent qu'à se concrétiser :

- La fondation Michael Bloomberg qui a signé un important accord de partenariat avec Catalytic Finance pour appuyer le réseau C40 à développer son portefeuille de ports verts a répondu favorablement à la demande de constituer un sous-portefeuille Méditerranée. Le gestionnaire de fonds Brookfield et la banque Mitsubishi nous ont fait savoir qu'une requête d'investissement pouvait leur être soumise sur la base de la présentation de projets bancables.
- Plusieurs partenaires financiers, dont la Banque Islamique de Développement et des Family Office du Moyen Orient, ont manifesté auprès de TELL Group, gestionnaire du portefeuille Ports Verts, la disponibilité de premiers investissements à hauteur de 75 M USD après soumission de projets bancables ;
- L'initiative Blue Med Partnership portée par l'UPM avec la BEI, la BERD et plusieurs agences de développement a également donné son accord de principe de considérer des projets provenant du portefeuille PLIFF ;
- Les fonds Assistance Technique et Equity du *Subnational Climate Fund* sont en mesure de co-investir dans le PLIFF.

4. Prochaines étapes proposées pour le Sommet des Nations unies sur les Océans en juin 2025, puis la COP 30 en novembre 2025

4.1. Premier trimestre 2025

Il est escompté, au cours du premier trimestre 2025, de mobiliser entre 1 à 1,5 million d'euros en subvention permettant de mener les études de faisabilité de 3 à 6 projets bancables (une étude de

faisabilité requiert une moyenne de 250 000 euros pour un projet moyen d'investissement de 15 à 25 millions d'euros).

L'étude de faisabilité pour les ports verts peut se porter soit sur le port de la Goulette en Tunisie, le port d'Alexandrie en Egypte ou le port de Beyrouth au Liban. Parallèlement des discussions sont en cours avec l'UPM dans le cadre du « Blue Med Partnership » sur des montants plus importants pour le Port de Tanger Med au Maroc.

L'étude de faisabilité pour le thème zéro plastique, à partir de l'exemple de Kerkennah, peut se renforcer et reproduire à la fois en Tunisie et un ou deux territoires au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Egypte ou au Liban.

L'étude de faisabilité pour la protection et restauration de la biodiversité peut se réaliser soit pour le lac de Bardawil en Egypte ou le Golfe de Gabes et la baie de Sfax, y compris les îles de Kerkennah en Tunisie.

La France, l'Espagne qui ont déjà contribué à la première étape du PLIFF peuvent être à nouveau mobilisées à la lumière des premiers résultats autour i.) d'un partenariat solide et crédible dans leurs domaines d'intervention, ii.) d'un portefeuille de projets concrets identifiés sur des bases scientifiques, institutionnelles et économiques sérieuses.

Deux nouveaux pays, dont la Grèce qui a signé la charte du PLIFF et qui maintenant préside le PAMEX et l'Italie peuvent être sollicités. Une mobilisation totale ou partielle de ces pays permettra de déclencher des subventions supplémentaires auprès de fondations privées avec qui les partenaires du PLIFF sont déjà en contact.

4.2. Deuxième trimestre 2025

Le deuxième trimestre 2025 servirait à la mobilisation institutionnelle pour la création de véhicules financiers innovants de type Obligations bleues méditerranéennes ayant pour objectif de se donner les moyens d'atteindre 30 % des aires protégées maritime en Méditerranée.

Les obligations bleues peuvent contribuer à mobiliser d'importants capitaux auprès d'institutions financières privées (fonds de pension, assurances, banques, fonds d'investissement à impact) qui cherchent des instruments financiers crédibles à leurs yeux, tels des obligations pour investir. Un atelier de travail réunissant le PAMEX, UNEP MAP, l'UPM, l'UICN, le Blue Med Partnership et Posaidon Capital pour les aires protégées en Méditerranée et le Conservatoire français du littoral est envisagé à Bonifacio au mois d'avril 2025.

4.3. Annonces au Sommet des Nations unies sur les Océans à Nice en juin 2025

Ces deux actions menées en parallèle doivent nous permettre de faire **des annonces crédibles d'importants portefeuilles de projets bancables lors du Sommet sur les Océans qui se tiendra à Nice en juin 2025.**

4.4. Troisième trimestre 2025

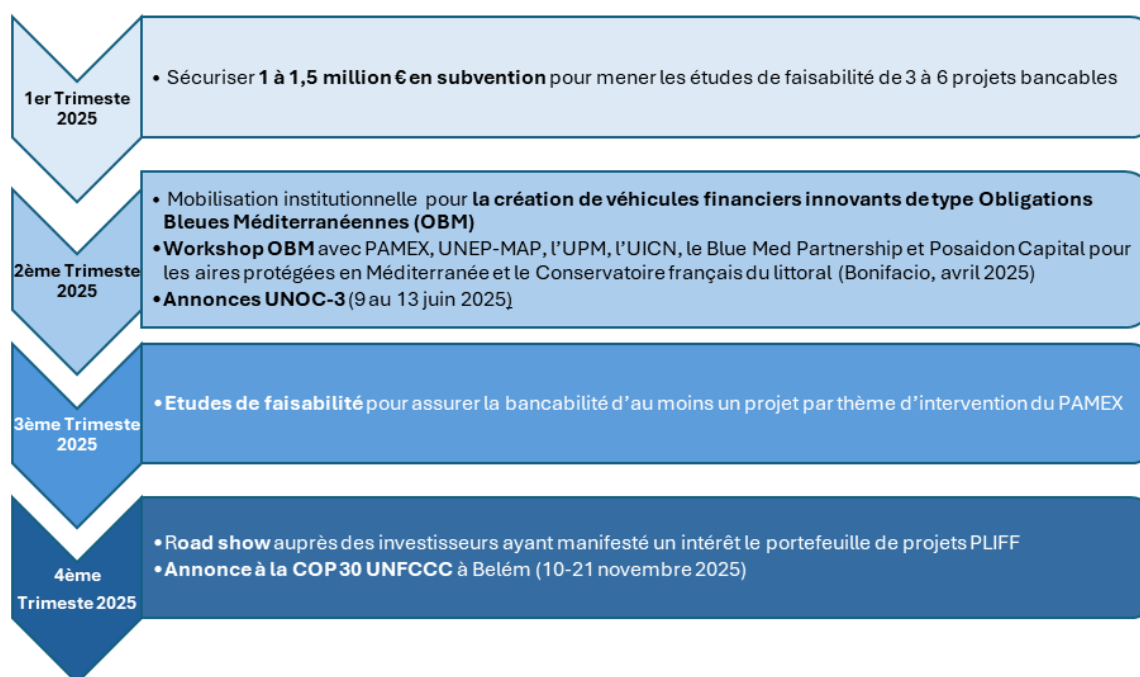
Dès les fonds de subvention mobilisés pour l'Assistance Technique, les études de faisabilité pour assurer la bancabilité d'au moins un projet par thème d'intervention du PAMEX, seront menées à bien sur le terrain avec les partenaires récipiendaires afin d'être en mesure de présenter aux investisseurs publics et privés le portefeuille de projets.

4.5. Quatrième trimestre 2025

Les études de faisabilité seront en voie d'achèvement. Un road show sera organisé auprès des investisseurs potentiels qui ont ou auront déjà manifesté leur intérêt pour le PLIFF et son portefeuille de projets. Les négociations seront menées à bien pour permettre une annonce significative (entre 150 et 200 millions d'euros au moins) lors de la COP 30 à Belém.

4.6. Annonce à la COP 30 à Belém au mois de novembre 2025

Calendrier PLIFF 2025



Annexe VII

Conclusions et recommandations

Les 6 et 7 mars 2025, la 4e réunion du Comité de pilotage du PAMEx s'est tenue à Athènes, en Grèce.

À l'issue de leurs délibérations, les participants à la réunion sont parvenus aux conclusions suivantes :

1. Expriment leur gratitude à la Grèce pour avoir assuré la présidence du PAMEx pendant un an et remercient la Grèce d'avoir convoqué la 4e réunion du Comité de pilotage dans un lieu aussi prestigieux que l'Académie d'Athènes.
2. Expriment leurs remerciements pour le soutien financier de la France et pour le travail entrepris par le Secrétariat technique du PAMEx qui est à nouveau opérationnel depuis décembre 2024.
3. Expriment leur satisfaction pour l'achèvement réussi d'un certain nombre d'activités importantes depuis la dernière réunion du Comité de pilotage, en particulier la liaison avec les membres du Comité de pilotage et d'autres partenaires du PAMEx, la participation aux travaux de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et le soutien à la relance du PLIFF.
4. Approuvent le rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAMEx depuis la dernière réunion du Comité de pilotage.
5. Saluent les diverses contributions des chefs de file des axes du PAMEx et d'autres partenaires pour l'élaboration du programme de travail PAMEx pour 2025. Expriment leur satisfaction pour les discussions productives et substantielles qui ont eu lieu à la suite de la présentation du projet de programme de travail PAMEx pour 2025.
6. Encouragent les partenaires à intensifier leurs efforts pour diriger et contribuer activement aux objectifs et activités du PAMEx tels que décrits dans le programme de travail pour 2025, en soulignant l'importance d'assurer la participation des membres et des partenaires, en particulier de la rive sud de la Méditerranée.
7. [Approuvent le principe du] programme de travail du PAMEx pour 2025 et offrent aux membres du PAMEx la possibilité de commenter le projet de document, dans l'esprit des discussions et des points soulevés lors de la réunion du Comité de pilotage, dans un délai de deux semaines. Le Secrétariat technique du PAMEx consolidera les commentaires/propositions d'amendements reçus et, par la suite, la version finale du programme de travail du PAMEx pour 2025 sera diffusée aux membres du PAMEx pour approbation finale par voie électronique.

8. Reconnaissent qu'un certain nombre de projets intéressants, présentant un fort potentiel de développement dans la région, sont actuellement mis en œuvre, thématiquement liés à tous les axes du PAMEx. Notent que l'Axe 2 manque encore de leadership et que, par conséquent, les pays membres sont encouragés à contacter leurs points focaux nationaux de la CGPM afin d'inviter le PAMEx à la prochaine réunion de la CGPM, ce qui offrirait une bonne occasion de présenter ses objectifs et ses réalisations, et de soutenir les progrès futurs de l'Axe 2.
9. Encouragent les membres et partenaires du PAMEx à contribuer aux activités de communication et de visibilité lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3), Nice, France, du 9 au 13 juin 2025. Conviennent de la procédure à suivre pour proposer des activités lors de l'UNOC-3 : les membres du PAMEx disposent de deux semaines pour proposer des sujets, des bonnes pratiques et des études de cas/activités réussies qu'ils souhaiteraient voir promus dans le cadre de l'UNOC-3. Le Secrétariat technique du PAMEx consolidera les commentaires reçus et proposera des actions à entreprendre.
10. Invitent tous les membres et partenaires du PAMEx à contribuer, en plus de la troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3), à la mise en œuvre efficace d'activités de communication (notamment par le biais d'événements parallèles et/ou de documents de positionnement) afin de maximiser la visibilité des initiatives du PAMEx dans les réunions et événements régionaux et mondiaux, avec le soutien du Secrétariat technique du PAMEx.
11. Demandent au Secrétariat technique du PAMEx de coordonner le travail de préparation des notes conceptuelles pour ces événements parallèles et des documents de positionnement sous la direction des membres et des partenaires pour leur consultation, finalisation et soumission en temps opportun, avec un accent particulier sur la COP 24 de la Convention de Barcelone.
12. Prennent note des autres événements internationaux et régionaux au cours desquels les activités et les bonnes pratiques du PAMEx pourraient être promues, tels que l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-7) et la prochaine réunion de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), [et, le cas échéant, la 4e Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement].
13. Expriment leur satisfaction pour les efforts déployés depuis le dernier Comité de pilotage du PAMEx pour développer l'instrument Facilité de financement des investissements locaux (PLIFF) et obtenir des financements pour la promotion de son portefeuille de projets et d'activités.
14. Prennent note des progrès réalisés dans le cadre du PLIFF et expriment leur satisfaction pour les informations fournies, notamment sur la collaboration en cours entre la PLIFF et le Blue Mediterranean Partnership (BMP), qui devrait être davantage encouragée, ainsi que sur la disponibilité des financements. A cet égard, accueillent favorablement la feuille de route 2025 du PLIFF, [telle que] présentée [, et attend avec intérêt sa mise en œuvre].
15. [Soulignent] la nécessité d'assurer la participation en personne à la future réunion du Comité de pilotage du PAMEx.

16. Décident que la prochaine et 5e réunion du Comité de pilotage du PAMEx aura lieu dans la seconde moitié d'octobre 2025 (dates à confirmer) soit en ligne, soit en personne, sous réserve de la disponibilité des ressources (à étudier).
